

Les fruits de la guerre

Vingt ans de répressions ont laissé leurs traces: au Guatemala, la santé publique est en danger

Le Guatemala vit encore au rythme des assassinats, de tortures et de la répression. Ces violations constantes aux droits humains, que Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la Paix 1992, a dénoncées depuis 20 ans, ont des répercussions graves sur la vie quotidienne des survivants. La santé publique est en danger: au Guatemala, les victimes du choléra (plus de 6000 cas et 70 morts) ont été plus nombreuses que partout ailleurs en Amérique centrale.

Sylvie Dugas

collaboration spéciale

Au bout d'une route sinueuse en plein cœur des montagnes du Guatemala, surgit Nebaj, un village carrefour des populations déplacées par la guerre. Une ribambelle d'enfants venus quémander quelques quetzals (il en faut cinq pour évaluer un dollar US), témoignent de la misère qui est leur lot quotidien. Pantalons déchirés, regards suppliants et teints blanchis par la malnutrition, ils sont la preuve vivante des dégâts sociaux et économiques d'un conflit meurtrier. Depuis 30 ans, les affrontements ont fait 100 000 morts et plus de 120 000 déplacés et réfugiés.

Nebaj est situé dans la province du Quiché, encore le lieu de violents affrontements au nord. Son développement accuse un retard de dix ans sur les autres régions, en raison de la guerre. Durant les années 80, la lutte armée a affecté principalement dix des 22 départements guatémaltèques, provoquant des déplacements massifs de réfugiés, de veuves et d'orphelins. Outre à la capitale, c'est dans le triangle d'Ixil, borné par Nebaj, Chajul et Sacapulas, que se sont réinstallées la majorité de ces populations. Voilà donc l'une des zones du pays où les conditions de santé sont les plus déplorable.

Les enfants de la guerre

Au Guatemala environ 60% de la population est constituée de descendants directs des Mayas. Près de la moitié du total (45%) sont... des enfants de moins de 15 ans. Ceux qui survivent sont peut-être les pires. En plus des traumatismes psychologiques, 73% des petits Guatémaltèques de moins de cinq ans souffrent de malnutrition et de carences de soins de santé et d'éducation. Ainsi, la sous-alimentation est devenue le facteur principal expliquant le fort taux de mortalité infantile. Au total chez les moins de 5 ans: 98 sur 1000 naissances; 30 sur 1000 pour les 1 à 4 ans, et 65 sur 1000 la première année de vie.

En plus des traumatismes psychologiques, 73% des petits Guatémaltèques de moins de cinq ans souffrent de malnutrition et de carences de soins de santé et d'éducation.

Depuis quelques années à Nebaj, le Centre évangélique pour la vie et l'espérance accueille à tous les deux mois une moyenne de 45 enfants gravement atteints de malnutrition. «Oscar Mateo, quand il est arrivé, rapporte la responsable du Centre, ne pouvait même plus jouer. Ses parents ne lui donnaient à manger que des herbes et du chili (piment).»

Le manque d'aliments de base, caractérisé par une déficience calorico-protéinique, de vitamines (A surtout) et de fer, serait à la source des maladies intestinales (diarrhée infectieuse, amibes, parasites) et respiratoires (pneumonies, bronchopneumonie) qui emportent la majorité des enfants. Les maladies guérissables par vaccination ne comptent que pour 6% du taux de morta-



Des résidents de Guatemala espèrent trouver dans cet amas de déchets du métal, du plastique, ou tout autre élément qu'ils pourront par la suite revendre pour s'acheter de la nourriture.

lité. Les conditions sanitaires déplorable sont l'un des facteurs principaux de ce drame: 38% de la population a accès à une source d'eau potable, soit 72% dans les villes, 14% à la campagne.

L'exode indien

«Au plus fort de la tourmente guerrière, de 1982 à 1985, les Indiens vivant dans les campagnes ont été pris en otages par les guerrilleros, raconte un jeune homme de Salquil, village-modèle situé à l'intérieur du triangle. Puis, taxés de collaborer avec la guérilla, ils ont été assaillis par les militaires. Après avoir vu leurs champs brûlés, leurs bétails tués et leurs maisons détruites, ils se sont enfuis dans les montagnes, loin de leur foyer. Continuels fugitifs, ils y ont perdu toute dignité, parfois réduits à manger des feuilles et des racines.»

Forcés de se regrouper au sein de villages-modèles, les Indiens ont dû reconstruire leurs maisons, bâtir de nouvelles infrastructures (puits, chemins) et racheter des outils aratoires. «Les puits ne suffisent pas à fournir assez d'eau pour tous, s'écrit une femme éplorée. Beaucoup d'Indiens doivent louer les terres où ils sèment le maïs et les fèves nécessaires à leur survie, raconte Carlos Leon, directeur du Centre de la culture et de l'art maya (CCAM). Quelquefois, il leur faut marcher plusieurs heures par jour pour y arriver. De plus, aucune ressource de l'État ne leur parvient pour la culture des légumes, qui ne peuvent pousser dans les hautes montagnes sans abri artificiel contre le soleil ou le froid.»

Aujourd'hui, 2,5% des citoyens se partagent plus de 70% des terres cultivables et une bonne partie de 30% restant est gravement érodée ou dégradée. Outre une diminution de la production d'aliments de 16% entre 1976 et 1987, «l'adoption de mesures de restructuration économiques, affirme M. Zuckerman, analyste de la Banque mondiale, a porté préjudice aux personnes pauvres des zones urbaines et rurales, où respectivement 37% et 63% des gens vivent en réduisant leur consommation d'aliments.»

Selon Christian Tomushat, expert en droits humains aux Nations unies, «neuf familles sur dix vivent dans un grand dénuement, et la moitié d'entre elles n'ont pas suffisamment à manger, ni accès aux services de santé et d'éducation, ni à un logement décent. Le pays a donc pu importer des aliments ou faire appel à des organismes internationaux de coopération.»

Le tableau n'est guère plus reluisant quant à l'accès aux services de santé. Selon Isabelle Saenz, du bureau d'Unicef à Guatemala, les services du ministère de la Santé ne sont accessibles que sur 54% du territoire national.

Sur les autres 46%, les gens doivent cogner aux portes de la coûteuse médecine privée. Ou alors, il se passent de soins. Fait positif, les campagnes de vaccination contre la poliomyélite et la rougeole ont évité les hécatombes du passé.

Cependant, 60% des accouchements autochtones se déroulent sans attention médicale, avec seulement l'appui de sages-femmes. «Nous n'apprécions pas les soins qu'on nous donne à l'hôpital», cla-

ment les Indiennes. Dans ces conditions, un bon nombre de mères mènent à terme une grossesse à risque: elles ne reçoivent pas d'injection antitétanique, même si le tétanos représente une cause fréquente de mortalité néonatale au Guatemala.

Officiellement, il existe un médecin pour 20 000 habitants dans un pays de plus de neuf millions d'habitants. Des 35 hôpitaux, 37% du

réseau est détérioré et 63% ne compte pas avec l'équipement nécessaire. A Salquil, un groupe de cinq médecins membres de Missionary Ventures vient sporadiquement procurer des soins et donner des médicaments aux habitants des montagnes. Ce jour-là, il y avait foule.

Dans le triangle d'Ixil, un médecin rattaché à Unicef déplore la grave pénurie de ses collègues. «Pour



Selon un expert en droits humains aux Nations unies, «neuf familles sur dix vivent dans un grand dénuement».

une population de 75 000 personnes, seuls six médecins du ministère de la Santé sont disponibles. Le plan d'urgence de prévention du choléra du ministère était déficient: il n'y avait pas de sérum oral ni d'équipement d'hydratation en quantité suffisante. Certains hamacs se trouvent à plus de dix heures de marche du poste de santé le plus proche et les transports sont quasi inexistant. L'absence de conditions de santé et l'indice élevé de contamination des eaux, que 80% des communautés indiennes ingèrent, a pu aviver la propagation du choléra. Qui plus est, un enfant sous-alimenté ne peut supporter ce virus plus d'une heure.»

Les programmes du ministère de la Santé mettent davantage l'accent sur l'aspect curatif, privilégiant à 80% des soins hospitaliers contre 20% la prévention. Pourtant, «les Indiens en général ne se rendent à l'hôpital qu'en dernière extrémité. Le manque d'éducation qui caractérise la population indienne, soutient Maria Eugénia de Sierra, procuratrice des Droits humains de la femme, les empêche de faire confiance au système médical. Ils préfèrent utiliser des plantes médicinales qui peuvent soulager les douleurs, sans toutefois enrayer les maux causés par la malnutrition et l'insalubrité.»

Une éducation insuffisante

La mortalité infantile est majeure chez les enfants de mères de moins de 20 ans et diminue conformément au niveau scolaire de la mère. Voilà un constat alarmant car on compte 67% de Guatémaltèques analphabètes espagnols (surtout des Indiens). Quant aux enfants, 1,3 millions d'entre eux ne sont pas inscrits à l'école primaire. Des centaines de fillettes et garçons gagnent leur maigre pitance à vendre ou à fabriquer l'artisanat typique qui a fait la réputation du pays.

Des 35 hôpitaux, 37% du réseau est détérioré et 63% ne compte pas l'équipement nécessaire.

Une différence appréciable des taux d'analphabétisme chez l'homme (42%) et chez la femme (58%) en général, 79,7% chez les Indiennes) a incité l'Office national de la femme (ONAM) et l'Agence internationale de développement (AID) à lancer un programme intitulé «En éduquant la jeune fille, nous atteignons le développement». Dans un pays où plus de 45 000 femmes sont veuves ou femmes de disparus, et doivent prodiguer seules les soins aux enfants, l'éducation de la jeune fille pourrait accroître la propriété économique du pays.

Carlos Leon, directeur du Conseil pour la culture et l'art maya (CCAM) préconise un type d'intervention adapté aux besoins des populations indiennes. Le CCAM, né en plein cœur de la répression il y a cinq ans, procure maintenant des services éducatifs et de santé chez les Indiens de la région de Chichicastenango et Huehuetenango. Grâce à la valorisation de la culture maya, le groupe favorise la connaissance de l'enfantement et l'ethnomédecine (thérapie et psychothérapie). Il possède une clinique ambulante et élabore du matériel éducatif.

«Nous donnons des cours sur la médecine naturelle par les plantes pour répondre aux besoins exprimés. Nous allons dans les différents villages faire la recension de plantes médicinales sur le terrain, montrer des recettes et dresser la liste des utilisations.»

«Ce savoir ancestral s'est perdu avec le temps. La vie des Indiens, perturbée par la guerre depuis 30 ans, les a empêchés de conserver les techniques naturelles de soins de leurs aïeux.»

Les Indiens tiennent à leur mode de vie et à leur spécificité. Peuple riche d'un passé glorieux et de 24 langues distinctes, hommes et femmes s'activent dans leur fourmière humaine.

CAHIER
SPÉCIAL

ÉDUCATION DES ADULTES

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES (514) 842-9645

Date de tombée: le 20 novembre 1992

PARUTION
le 5 décembre
DANS
LE DEVOIR

LES ADULTES SUR LES BANCS D'ÉCOLE

- Qui sont les adultes qui retournent à l'école? • Quelles sont les conditions d'admissibilité des adultes? • À quel âge est-on adulte dans le monde scolaire? • Que vaut le diplôme secondaire obtenu par les adultes? • Les adultes qui décrochent. Pourquoi? • Quelles sont les performances des adultes recyclés au Québec? • L'alphabétisation: succès ou échec? • Comment finance-t-on l'éducation des adultes et pourquoi le ministère a-t-il réduit ses budgets?

Voilà quelques-unes des questions auxquelles le cahier spécial du DEVOIR du samedi 5 décembre tentera de répondre à une époque où, pour beaucoup d'adultes, l'éducation devient une affaire de survie.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINEMA

ASTRE: (849-3456) — Dracula 7 h, 9 h 25 — Passenger 57 7 h, 9 h 50 — Traces of Red 7 h 10, 9 h 15 — Under Sieges 9 h 05 — Consenting Adults 7 h 05
BERRI: (849-3456) — Baisers mortels à Palm Beach 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — L'homme de ma vie 4 h, 7 h 10, 9 h 15 — Héros 7 h 45, 9 h 20 — Spectre maléfique 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40 — Passenger 57 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 15, 9 h 15, 11 h 15, 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15

DORVAL: (631-8586) — Dracula 6 h 30, 9 h 10 — Jennifer Eight 6 h 30, 9 h 15 — Mighty Duck 7 h — Consenting Adults 9 h 10 — Under Siege 7 h, 9 h 20
DU PARC: (844-9470) — Passenger 57 7 h 15, 9 h 10 — 1492 6 h 15, 9 h — Consenting Adults 7 h 10, 9 h 15
DU PLATEAU: (521-7870) — Bladerunner 12 h, 2 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 30 — Cuirassé en péril 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA QUÉBEC

CINÉMA LIDO: Le spectre maléfique lun. 13 h, 19 h, 21 h 10, mar. au jeu. 19 h, 21 h 10 — Célibataires lun. 13 h, 19 h, 21 h 10, mar. au jeu. 19 h, 21 h 10 — Coeur de cowboy lun. 13 h, 19 h, mar. au jeu. 19 h — Les escrocs 21 h 10 — Passenger 57 lun. 13 h, 19 h, 21 h 10, mar. au jeu. 19 h, 21 h 10 — Héros lun. 13 h, 18 h 45, mar. au jeu. 18 h 45 — Dr Giggles 21 h 10
LE CLAP: (650-CLAP) — La belle histoire 14 h, 20 h — Bladerunner 15 h, 19 h 15

SUR SCÈNE

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Gilles Bernier, les 18-19 nov. à 22h30.
BAR LE FAC: 802 est Ste-Catherine, Montréal — Ligue d'art visuel instantané, le 18 nov. à 20h., et écan des oeuvres
LE BIJOU DU VIEUX-MONTRÉAL: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Denis Pinnock, Michel Donato, Dave Laing et Kevin Dean, les 19-20-21 nov.

PLACE CHAREST: (529-9745) — Héros 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30 — Dr Giggles 12 h 50, 19 h 05 — Le voleur d'enfant 14 h, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45 — Les escrocs 12 h 30, 15 h 15, 19 h 21 h 45 — Le dernier des mohicans 13 h 30, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 50 — Baisers mortels à Palm Beach 13 h 15, 15 h 45, 19 h 20, 21 h 40 — Cuirassé en péril 15 h 40, 21 h 15 — Passenger 57 12 h 30, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 25, 21 h 20 — Le spectre maléfique 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 40, 21 h 50

STE-FOY: (656-0592) — Malcolm X mer. jeu. 8 h 15 — Rock 'N Nonne ven. au mar. 7 h 10 — Heilraiser 3 ven. au mar. 9 h 15, mer. jeu. 7 h 10, 9 h 15 — Adultes consentants 7 h 05, 9 h 15 — 1492 8 h
RETO-BAR LES GOUVERNEURS: 458 Place Jacques-Cartier, Montréal (861-0188) — John McGeale en spectacle les mar. à 21h. — Dave Gossage Quartet, les mar. à 20h30. — L'Ensemble de Dave Turner les jeu. à 20h30, les ven. et sam. à 21h30.

John Rea, lauréat du Prix Jules-Léger

LE COMPOSITEUR John Rea vient de remporter le Prix Jules-Léger de nouvelle musique de chambre. Décerné chaque année depuis 1978, ce prix consiste en une bourse de 7 500\$ et un trophée conçu par le sculpteur Louis Archambault.
Né à Toronto en 1944, John Rea a étudié la composition dans cette ville et depuis 1973 il fait carrière à Montréal aussi comme professeur et concertiste. Ses oeuvres appartiennent à plusieurs genres et ont été interprétées un peu partout au Canada, aux États-Unis et en Europe.

NOS CHOIX TÉLÉ

Enjeux: Première de deux émissions sur le phénomène de l'adoption. (Radio-Canada, 21 h)
Le divan: Une entrevue «psychanalytique» avec Roman Polanski. (TV5, 22 h)
En toute innocence: Un suspense d'Alain Jessua avec Michel Serrault et Nathalie Baye. (Radio-Canada 23 h 20)
48 heures: Sujet toujours couru: un reportage sur l'industrie pornographique, qui présente des entrevues avec des actrices et des féministes. (CBS, 22 h)

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MERCREDI 18 NOVEMBRE
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF PRÉSENTE À 22:00
• suite en si mineur BWV 1067 no 2 (JS Bach)
• extraits orchestraux de Madame Butterfly et Manon Lescaut (Puccini)
DEMAIN SOIR, 22:00
• symphonie en fa (Dittersdorf)
• concerto pour piano en la mineur op. 54 (Schumann)

LE DEVOIR LE MOULIN À MUSIQUE présente un spectacle musical pour les jeunes de 7 ans et plus
LA SYMPHONIE SYNTHÉTIQUE
DU 13 AU 21 NOVEMBRE
Vendredis 13 et 20 à 20h
Samedis 14 et 21 à 15:30h
Dimanche 15 à 15:30h
Mercredi 18 et jeudi 19 à 13:30h
Réservations (514) 527-7726

FAMINE EN AFRIQUE
En Afrique, la sécheresse gagne du terrain. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants n'ont plus de quoi se nourrir. Développement et Paix a déjà fait parvenir plus de 600 000 \$ en Afrique à titre de contribution des gens d'ici. Mais ce n'est pas suffisant. Tout don supplémentaire sera acheminé en Afrique pour l'achat de nourriture, de médicaments et d'abris.
Faites parvenir votre contribution à:
5633 Sherbrooke est Montréal (QC) H1N 1A3 Tél.: (514) 257-8711

ciel 98.3
RENSEIGNEMENTS: 527-8321

Table with 12 columns (18h00 to 00h00) and 12 rows of TV channel and program listings for Wednesday night.

A SURVEILLER
Ce soir à 20h., conférence intitulée: «Roméo et Juliette de Gounod» par Claire Villeneuve, à l'auditorium St-Albert-Le-Grand, 2715 chemin de la Côte Ste-Catherine, à Montréal. Rens.: 332-4126.
Ce soir à 20h., la Société de géographie de Québec vous convie à une conférence de Jean-Jacques Chailloux, intitulée: «Les fermes charnues de Corbe» au Collège St-Charles Gamier, salle Jean-Paul Tardif, 1150 rue St-Cyrille ouest à Québec. Rens.: 418-522-8774.
Ce soir à 20h., la Société de philosophie de Montréal vous convie à une conférence de Jean-François Malherbe de l'université Louvain, sur le thème: «Éléments pour une philosophie de la maladie» à l'UQAM, Pavillon Hubert-Aquin, salle AM-050, 405 est rue Ste-Catherine. Rens.: Michaël Lachance au 279-9200.
Ce soir à 20h., rencontre «Art et interculturelisme» avec MM. Chirag Pendya, photographe, Alfredo Lavergne, auteur, et Raffy Niziblan, chanteur, à la Maison de la culture Frontenac, 2550 est Ontario, Montréal. Entrée libre. Rens.: 872-7882.
Ce soir à 20h., le département culturel du Centre communautaire juif, le Comité Canadien-Israéli et le Centre Hilliel vous invitent à la conférence suivante: «Quelle sera l'attitude de la nouvelle administration américaine face à l'Israël» avec le professeur Simon Serfaty, au YMCA, 5500 rue Westbury, salle Kellert, à Montréal. Rens.: 934-0771.
Aujourd'hui à 13h30, Carrefour des femmes de Rosemont, 5095 9e ave, vous invite à un café-rencontre sur l'environnement, animé par Mme Marie Lusignan des Amis de la terre. Rens.: 525-3138.
Ce soir à 20h30, causerie animée par M. Ken Friedman, étudiant avancé de Chögyam Trungpa Rinpoche, sur le thème: «Comment mourir: le point de vue bouddhique» au Dharmadhatu, Centre de méditation et d'études bouddhistes, 5505 boul. St-Laurent, ste 5000, Montréal. 273-7808.
Ce soir à 19h30, l'Association gnostique d'études anthropologiques et culturelles de Montréal présente une conférence gratuite intitulée: «Le développement intégral de la conscience» au 4011 rue Parthenais, Montréal. Rens.: 596-1201.
Ce soir à 19h30, la Société canadienne du cancer invite les personnes qui ont un diagnostic de cancer à venir rencontrer des gens confrontés à la même situation. Cette rencontre a lieu à la Maison de la Société, 5151 boul. l'Assomption (près de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont) Rens.: 255-5151.
200 ans de parlementarisme au Québec, conférence avec Jean-Pierre Saintonge, député de La Pinière et président de l'Assemblée nationale, le 18 nov. à 19h30, à la Bibliothèque municipale de Brossard, 3200 boul. Lapinière, Brossard. Inf. 926-7912.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le Devoir, mercredi 18 novembre 1992

CINÉMA / chronique



Le prétendu racisme de Spike Lee

Alain Charbonneau

SPIKE LEE est un cinéaste controversé, volontairement controversé, et pour s'en convaincre, il n'y avait qu'à suivre les remous qui ont entouré chacune de ses déclarations à la presse depuis la mise en chantier de son dernier film, *Malcolm X*, dont la sortie en salle est prévue pour aujourd'hui aux États-Unis et au Canada.

Très tôt, le réalisateur de *Do The Right Thing* a fait de la biographie filmée du leader noir américain le plus connu après Martin Luther King une affaire personnelle. Pour lui, il n'était pas question que la réalisation soit laissée entre les mains de cinéastes blancs et Lee a donc fait campagne pour que Norman Jewison, qui projetait il y a deux ans de réaliser le film, lui cède la place derrière la caméra, arguant qu'aucun réalisateur blanc ne pouvait légitimement porter à l'écran la vie d'un Noir, réputé pour ses positions ségrégationnistes, pour son racisme contre les Blancs et les Juifs ainsi que pour le recours à la violence qu'il prônait comme moyen d'action politique et social contre l'oppression blanche.

Lee était probablement dans le vrai, d'autant plus *Malcolm X* était en quelque sorte programmé dans le parcours cinématographique du cinéaste, dont presque tous les films à ce jour citent le célèbre leader. Mais il ne se doutait pas qu'il se trouverait plusieurs membres de sa propre communauté pour mettre en doute ses aptitudes, certains le jugeant trop bourgeois pour faire le portrait de Malcolm Little, marxiste par plus d'un aspect.

Puis il y a eu cette question d'argent. Lee avait demandé à la Warner, qui produisait son film, 33 millions \$, la maison lui en alloua 28. Lee décida de n'en faire qu'à sa tête, avec pour conséquence que la note grimpa à 32 \$ millions avant même la fin du tournage. La compagnie prit alors le contrôle financier de la production, ce qui évidemment ne fit que refroidir le climat de guerre froide entre les deux parties. Le réalisateur traîna l'affaire devant les médias, il fit valoir que les cinéastes blancs n'avaient jamais à subir de pareilles tutelles, et lorsqu'enfin il comprit que la compagnie ne broncherait pas, il alla sonner aux portes des Afro-Américains les mieux nantis d'Amérique, Bill Cosby, Michael Jordan, Janet Jackson et les autres, pour leur demander les 3 millions qui lui manquaient pour terminer son film. Tous ont ré-

pondu à l'appel. Et de personnelle qu'elle avait été jusque-là, Malcolm X devint une histoire de famille.

Enfin, il y a un peu moins d'un mois, le *New York Times* rapportait, sous un titre fracassant, «Black interviewers only», la dernière requête du cinéaste : que journaux et médias dépêchent des journalistes de race noire pour couvrir la sortie prochaine de son film. Inutile de dire que la déclaration a fait l'effet d'une bombe un peu partout. On a voulu voir l'intention manifeste de couper les ponts d'avec la communauté blanche et de creuser, à l'instar de «Brother Malcolm», des tranchées où puisse s'organiser la résistance noire. Plusieurs ont évidemment eu beau jeu - et continueront d'avoir beau jeu après avoir vu son film - de dénoncer une forme affichée de racisme anti-blanc chez Lee, qui paraissait alors définitivement plus proche du rappeur Ice-T que de la pensée conciliante d'un Luther King. Chose certaine, avec *Malcolm X* terminé, l'on passait d'une affaire de famille à une affaire de race.

Pourtant, comme s'en est expliqué Lee lui-même, la requête ne visait qu'à montrer que «les publications des Blancs n'emploient pas de journalistes noirs.» Elle n'était même pas exceptionnelle car c'est une pratique courante à Hollywood, chez les réalisateurs et les comédiens dits blancs, de choisir des interviewers qu'ils connaissent déjà et qu'ils savent gagnés d'avance. Lee ne faisait donc que se servir de son poids pour exiger au grand jour ce que d'autres obtiennent en cachette. D'ailleurs, nombreux sont les magazines qui ont accepté de se plier à cette exigence.

Cette mise au point atteste que le racisme à rebours de Spike Lee, si l'on tient à tout prix à parler de racisme, est très, très circonstancié et que l'extraire de son contexte, c'est rester sourd à sa valeur politique, presque logistique. Lee nous le présente toujours comme l'un des moyens - ni le seul, ni le plus efficace - pour changer l'état des choses, il n'en perd jamais de vue le caractère foncièrement provisoire et, surtout, n'y recourt jamais que s'il lui permet de débarrasser de ses sentiers le racisme des Blancs. Ce n'est même pas ce qu'on appelle combattre le feu par le feu, c'est simplement pointer le feu de l'autre. Et malheureusement pour la communauté blanche américaine, les derniers événements de Los Angeles lui donnent raison d'agir ainsi. De faire et de filmer «ce qui est bien...»

Paule des Rivières

LE MILIEU du cinéma est monté au front hier pour réclamer la tête du président de la Société générale des industries culturelles du Québec (SOGIC), M. Serge Denis. Favoritisme, incompétence, anarchie administrative, aucun qualificatif ne semble assez fort pour décrire l'organisme.

«Il nous semble impératif de réclamer une commission d'enquête du gouvernement afin de faire la lumière sur la SOGIC», déclarait, hier, Marcel Venne, président de l'Association des propriétaires de cinémas du Québec. La SOGIC, dit-il, est très sélective. Elle réserve ses subventions à ceux qui crient le plus fort, sans vérifier leurs projets. Ainsi, soutient M. Venne, de nouvelles salles de cinéma apparaissent dans des régions qui sont déjà suffisamment pourvues en salles, livrant ainsi une «concurrence déloyale» aux propriétaires déjà en place. C'est le cas à Granby, Joliette et Drummondville, dit-il, pendant qu'en Gaspésie, c'est la pénurie totale. Cette année, dit-il, un seul promoteur a reçu près de la moitié des 900 000 \$ du programme de rénovation et de

construction de salles. Ce promoteur, qui sème ses complexes cinématographiques à tout vent, ne fait pas partie, on s'en doute, de l'Association de M. Venne.

Ce dernier a rappelé, au cours d'une conférence de presse, que les producteurs, les réalisateurs et tous les groupes travaillant dans le cinéma sont extrêmement mécontents de l'organisme provincial. D'ailleurs, il y a un an, lorsque la ministre des Affaires culturelles, Mme Liza Frulla-Hébert, a tenu une commission parlementaire sur la politique culturelle, le milieu du cinéma avait unanimement exprimé sa méfiance vis-à-vis la SOGIC. S'il fallait que toute l'aide au cinéma soit concentrée entre les mains du Québec, disaient producteurs, réalisateurs et propriétaires, l'industrie du cinéma mourrait.

Le vice-président de l'Institut québécois du cinéma et producteur Roger Frappier a pour sa part déclaré hier que «s'il n'y avait au Québec qu'une seule institution d'aide au cinéma et ce devait être la SOGIC, ce serait le baiser de la mort pour notre cinéma. La SOGIC a beau faire des efforts, elle a perdu le leadership.»

«Les relations entre la SOGIC et

le milieu sont certainement problématiques», renchérit pour sa part le président de l'Institut québécois du cinéma, M. Bernard Boucher, dont le conseil d'administration est constitué de représentants de tous les milieux du cinéma. Cette difficile relation a encore été dénoncée abondamment la semaine dernière lors d'audiences publiques sur la production télévisuelle.

La SOGIC est née en 1988 de la fusion de la Société générale du cinéma et de la Société des développements des industries culturelles. Elle oeuvre dans plusieurs champs d'activités culturelles. Mais les deux tiers de son budget total de 18,9 millions est englouti dans le cinéma.

Producteurs et réalisateurs dénoncent régulièrement le sous-financement de l'organisme québécois mais ce qui revient le plus souvent dans les interminables critiques c'est le problème de communication entre les gens de cinéma et la SOGIC. Le président, M. Denis, est régulièrement pris à partie, tout comme le vice-président, section films, Robert Brisebois.

À la SOGIC, l'on nous a servi un laconique «pas de commentaire» en guise de réaction aux plaintes formulées hier. «Nous examinons le

dossier», s'est-on contenté de répondre.

À Québec, la ministre des Affaires culturelles est consciente de l'insatisfaction généralisée et elle doit, à compter de janvier, revoir toutes les politiques de la SOGIC.

Elle a également demandé à la SOGIC de revoir ses programmes de rénovation et de construction de salles de cinéma, en lui soumettant des objectifs et critères de sélection aux subventions. Les nouvelles règles seront soumises à l'Institut québécois du cinéma.

Les propriétaires de salle sont bien heureux de cette initiative mais sont d'avis que toutes ces révisions prennent beaucoup de temps et que d'ici à ce que des changements réels surviennent, de nombreuses salles de cinéma fermeront probablement leurs portes.

À l'heure de la concurrence de la télévision et du vidéo, de la diminution de la fréquentation des salles de cinéma, l'anarchie n'a pas sa place, croient les propriétaires de salle.

Mme Frulla-Hébert a peu à dire sur M. Denis sinon que sa nomination, comme toutes celles d'organismes gouvernementaux semblables, tombe sous la responsabilité du premier ministre.

On veut la tête de la SOGIC

théâtre

Et vive le théâtre de salon...

Un caprice et Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée

Comédies d'Alfred de Musset. Mises en scène de Catherine Bégin et de Joseph Saint-Gelais. Dispositif scénique et scénographie de Joseph Saint-Gelais. Avec Line Lamarche (Mathilde de Chavigny; La Marquise), Luc Gingras (Henri de Chavigny; Le Comte) et Marie Codebecq (Mme de Lry). Productions des Visiteurs du Soir, présentées à domicile. Informations : (514) 525-3731.

Gilbert David

LA FORMULE est peu pratiquée au Québec et les Visiteurs du Soir ont eu raison de choisir chez Musset des pièces en un acte qui composent une excellente soirée de théâtre à domicile. Pour que le théâtre aille à vous, il suffit de réunir une vingtaine d'amis qui se partageront les frais d'une pièce (ou deux), jouée(s) dans votre salon, à moins que vous n'ayez, pour l'occasion, l'âme d'un mécène... Du reste, financièrement la chose demeure tout à fait abordable - et vous n'aurez pas à payer pour la gardienne, le transport et tutti quanti.

Toujours est-il que c'est un séduisant morceau du Paris romantique que vos invités et vous-même pourriez alors vous offrir, comme on le ferait d'un champagne millésimé bien frappé. Puisées dans le répertoire des comédies et proverbes de l'auteur de *Lorenzaccio*, qui après son échec de 1830 au théâtre avec *La Nuit vénitienne*, s'était tourné vers ce qu'il appela le *Spectacle dans un fauteuil*, *Un caprice* et *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* sont deux courtes pièces éminemment modernes, par leur ton presque cruel, et par leur vivacité, pimentée d'innombrables traits d'esprit.

Un caprice - comédie publiée en 1837 et jouée la même année en russe, à St-Petersbourg, sous le titre d'un proverbe : *L'esprit féminin vaut mieux que tous les raisonnements* -



Les visiteurs du soir dans *Un caprice* de Musset. Mise en scène, Catherine Bégin. Au centre, Line Lamarche (Mathilde), Marie Codebecq (à gauche) et Luc Gingras.

n'a rien d'une bluette, même si cette pièce à trois personnages ne compte pas parmi les chefs-d'oeuvre de Musset. En 60 minutes bien ficelées, l'auteur y explore en virtuose de la brillante conversation les petits riens qui font tous les émois du coeur, alors que Mathilde de Chavigny (la soyeuse et nuancée Line Lamarche) aime à la folie son jeune mari (le fervent et futé Luc Gingras), qui laisse pourtant son amour-propre être titillé par une femme du beau monde. Il faudra l'intervention énergique de Mme de Lery (incarnée par la subtile et pétillante Marie Codebecq) pour rétablir la confiance dans le couple et redonner à la fidélité une autre chance... en attendant la prochaine tentation sans doute!

Il faut qu'une porte..., autre pro-

verbe dramatique publié en 1845, met en présence une Marquise et un Comte qui, dans un jeu d'une mondaine préciosité fait de dérobades et de demi-aveux, retardent le moment de se dire... qu'ils s'aiment. Là encore, Line Lamarche et Luc Gingras font merveille à entendre et à voir dans cette partie de bœuf parleurs qui se mesurent, trois quarts d'heure d'affilée, dans l'art de la conversation.

Ce théâtre de l'intime où un auteur, avant le féroce Strindberg, détorque la valse-hésitation d'être qui abritent leur mélancolie dorée et leurs désirs sous les mille et une finesses du langage, exige une diction et une technique impeccables, un rythme sans défaillance et une intensité qui ne sacrifie pas l'émotion à la seule brillanteur du tac au

tac. Les deux metteurs en scène, respectivement Catherine Bégin et Joseph Saint-Gelais, se sont partagés la tâche de régler avec minutie ces petits concentrés doux-amers de la vie aristocratique sous la monarchie de Juillet. La netteté de la direction d'acteurs, sans jamais céder au cabotinage qui pourrait si facilement donner le change, et la cohésion du jeu des interprètes sont ici exemplaires.

Comme quoi le divertissement peut aussi être raffiné!

Alors, si l'hiver qui vient à grands pas vous donne l'envie d'une soirée Musset remplie de suaves délicatesses, vous saurez à quelle bonne adresse vos invités seront conviés si vous y accueillez aussi les Visiteurs du Soir. Et ni vous ni vos amis ne le regretterez.

TÉLÉVISION / chronique

Perdu: le pouvoir. Récompense promise.

TANDIS QUE Radio-Canada, avec une coquetterie de quadragénaire qui ne se lasse pas de se trouver belle en son écran-miroir rétroviseur, convie ses amis à un interminable party d'anniversaire, le réseau TVA regarde résolument vers l'avenir.

Tandis que Radio-Canada, tel un noyé qui repasse sa vie dans un flash, se penche avec complaisance et beaucoup de talent sur son passé bien composé, T-M présente *Les choix d'une nation*. «Nous sommes au fond de la piscine», déclare l'auteur Lise Payette, on se noie ou bien on donne un coup et on remonte.

Le pouvoir perdu, premier documentaire de la série réalisée par Jean-François Mercier, lance un appel aux naufragés potentiels: plutôt que de couler à pic avec le bateau qui va à la dérive il vaudrait mieux éliminer les trop nombreux moussaillons, changer le capitaine et le cap.

«La technocratie menace la démocratie» dit un ex-ministre (ils sont au moins une demi-douzaine à témoigner et auraient tous pu être les co-signataires du *Pouvoir*? *Connais pas*. Plutôt troublant.) «Nous vivons dans une apparence de démocratie, dit Jean Cournoyer, c'est mené comme ça par des mandarins qui décident du sort

d'un pays». Ces mandarins, ce sont les fonctionnaires. 24 % de la population est à l'emploi de l'État. Au volant d'une machine «trop lourde, trop puissante, trop chère», ils supplantent les élus du peuple, ils détiendraient le vrai pouvoir. Coïncidence: il y a aussi 24 % de chômeurs!

«Le monde crève de faim, proteste un chômeur, et on dirait que ça dérange pas les gouvernements». L'ex-ministre du Revenu, Yves Séguin, a choisi de démissionner quand la TPS et la TVQ ont aggravé le fardeau financier des gens à faibles revenus. Son témoignage est particulièrement éloquent surtout en un moment où, «dans diverses municipalités, on serait à la veille d'une révolte des contribuables.»

Au cours de la discussion en studio après la présentation du documentaire, Mario Dumont a eu cette réflexion: «Ça serait le temps que les politiciens disent la vérité au monde.»

La «vraie école»

- Qu'est-ce que tu préfères à l'école?

- La récréation. La réponse du gamin fuse claire, sans équivoque. Une petite fille préfère, elle colorier. Parce que la



Rolande ALLARD-LACERTE

«vraie école» c'est le début d'une aventure qui diffère de la maternelle où l'enfant joue avec des marionnettes et récite des comptines. Abc de l'esclavage pour les uns; inadéquation doublée d'une certaine angoisse pour plusieurs.

Une année qui change la vie, documentaire de Suzanne Guay, pénètre sur la pointe des pieds dans le monde des nouveaux écoliers. Alex trouve l'école «le fun», Amélie, butée, trouve que c'est «plante».

Points de vue, présenté par Dominique Lajeunesse (R.-Q.)

«Cachez ce sein... Chassez ce sein...» Les mammographies? Pas tellement utiles, prétend une certaine enquête, plus expéditive qu'exhaustive, pour détecter le cancer du sein. Invité d'Anne-Marie Dussault à *Aujourd'hui dimanche* (R.-C.) le Dr Pierre Audet-Lapointe s'insurge: «Des études dans le monde entier — en Scandinavie, en Europe, aux États-Unis — ont démontré noir sur blanc l'importance de la mammographie comme moyen de dépistage du cancer du sein». Sur sa lancée, il vise un ministre qui se croit «seul

titulaire de la vérité» et demande l'appui du public pour contrer les «coupures» appréhendées. Aux armes, citoyennes. Il faut empêcher le «beau» de ruer, solitaire, dans les brancards. Plus buté et bête que ce «beau»: TUMEURS!

Tempête et désert

Le héros de la guerre du Golfe, le général Norman Schwarzkopf, a profité de sa retraite pour écrire sa biographie et raconter ses batailles et Tempêtes dans le désert. Depuis Tampa, Floride, il accorde une entrevue à Patrick Poivre d'Arvor *Ex libris* (TV5) et parle de son livre sobrement intitulé *Mémoires*.

En habit de ville écumé de ses médailles militaires, le général a tout à fait l'air du voisin de palier qui a des velléités de partir en guerre contre l'obésité. Sans sa combinaison mouchetée de para, rien ne le distingue du boucher Veilleux de *Cormoran*...

Les Valdombre de nos ondes

Le Point médias (R.-C.) a tenu son micro aux «tribuns des tribunes téléphoniques» ces hommes «pompeux», véhéments, pourfendeurs, prompts à l'invective et à la polémique, doués pour soulever l'ire populaire et

l'indignation de leurs chers auditeurs.

Les néo-Valdombre de nos ondes attaquent et se défendent: «Agitateur? Moi? Nous sommes des assimilés. Tout ce qui nous reste comme contestation c'est de chialer» proteste Gilles Proulx. Du même souffle il affirme: «Ça fait du bien au citoyen de voir qu'il y en a au moins un qui peut gueuler contre le ministre, contre le charlatan».

André Arthur rappelle que nos premiers journalistes étaient des pamphlétaires: «Arthur Buies et Jean-Charles Harvey étaient des précurseurs mal léchés mais plutôt sympathiques». Jean Cournoyer peut y livrer son opinion plus librement que lorsqu'il était ministre. Et il ne s'en prive pas.

Le CRT, conclut Madeleine Poulin, se penche sur la radio choc qui choque et songerait à émettre des lignes directrices pour baliser les tribunes téléphoniques où fleurissent des attaques personnelles parfois grossières, des invectives et autres propos offensants. La maîtresse Andrée Boucher suggère une «société protectrice des élus» tandis que M. Arthur, son pourfendeur, déclare qu'il n'a pas à «cultiver la réputation des élites ni les aider à vendre leur salade».

CULTURE ET SOCIÉTÉ

MUSIQUE

Quatuor Stamitz: une expérience décevante

Pro Musica

Le Quatuor Stamitz, Bohuslav Matousek et Josef Kekula (violin), Jan Peruska (alto) et Vladimir Leixner (violoncelle): Haydn, *Quatuor op. 74 no. 3*, «le Cavalier»; Dvorak, *Quatuor no. 9 op. 34*; Smetana, *Quatuor no. 1*, «De ma vie». En bis: Dvorak, *Finale du Quatuor no. 12 op. 96*, «Américain». Lundi 16 novembre, Théâtre Misonneuve.

Carol Bergeron

DE RETOUR à la Place des Arts, la société Pro Musica recevait le Quatuor Stamitz de Prague. Ce concert qui, par la qualité des interprètes, aurait pu laisser quelques traces mémorables, se transforma hélas en

une expérience décevante, pour ne pas dire irritante.

Sans tenir compte des besoins acoustiques particuliers de la musique de chambre, le Théâtre Misonneuve fut loué sans que ses utilisateurs aient accès au dispositif scénique prévu pour ce genre de musique. Le plateau étant inaccessible, les musiciens durent s'exécuter devant le rideau de scène. Or, privée d'une conque, ne comptant que sur la réverbération insuffisante de cette mauvaise salle, la sonorité du *Quatuor à cordes* s'en trouva frustrée de toute sa chaleur autant que d'une grande partie de sa dynamique et de son fond.

Incapables de projeter le son comme ils le souhaitaient, les musiciens

employèrent leurs efforts à limiter les dégâts, laissant au disque, le soin de montrer qu'ils peuvent faire beaucoup plus et indubitablement mieux.

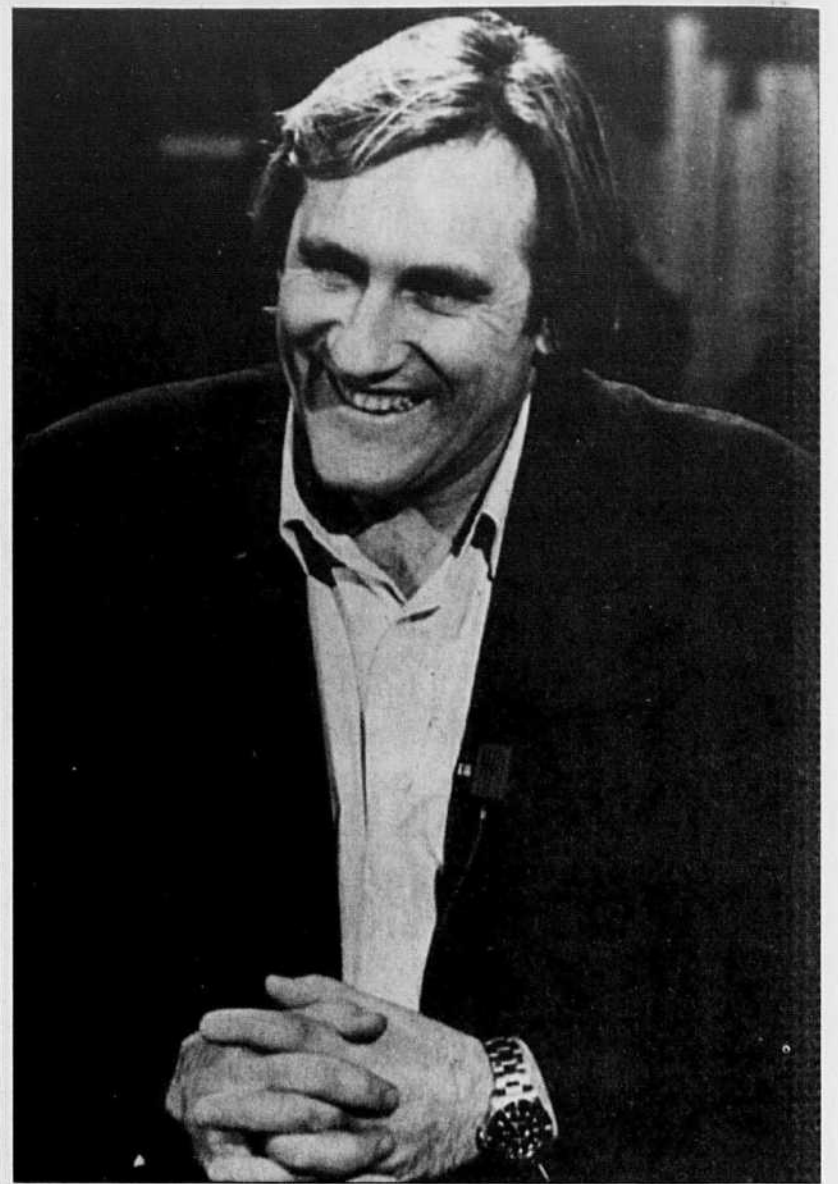
Mais au fait, qui est donc ce Quatuor Stamitz que par erreur les notes du programme ont confondu avec un autre quatuor pragoïse, le Dolezal, fondé il y a 20 ans. Or, c'est après avoir quitté ce dernier en 1985, que les violonistes Bohuslav Matousek et Josef Kekula ainsi que le violoncelliste Vladimir Leixner se joignent à l'altiste Jan Peruska au sein d'une nouvelle formation à laquelle ils donnèrent le nom du compositeur bohémien Johann Wenzel Stamitz (1717-1757) qui s'illustra à la cour de Mannheim. Notons qu'après le départ de trois de ses membres, le Dolezal se reconstruisit autour de l'altiste Karel Dolezal.

En peu de temps, le Stamitz s'est acquis une solide réputation et ses enregistrements d'Antonin Dvorak - une fois achevée, son intégrale des *Quatuors à cordes* s'étalera sur 10 CD publiés sous l'étiquette Bayer Records - de Bohuslav Martinu et de Leos Janacek lui ont déjà mérité le «Grand prix du disque». Janacek

et Martinu, comme Dvorak et Smetana qui figuraient au programme de lundi soir, sont des compositeurs tchèques auxquels le Quatuor pragoïse tient, semble-t-il, tout particulièrement à s'identifier.

D'ailleurs, son style de jeu qui convient si bien à cette musique ne se plie pas aussi facilement aux exigences de celle d'un Josef Haydn, par exemple. Le très large «vibrato» - surtout apparent au premier violon - s'accorde mal à la pureté d'une belle «sonorité classique»; et puis, dans le *Quatuor op. 74 no. 3* (Hob.III:74), l'articulation manquait nettement de précision. Les affinités furent au contraire beaucoup plus grandes avec les deux compositeurs romantiques: le discours y trouva ainsi le ton juste et naturel. D'une intense expression intimiste, l'Adagio du *Neuvième quatuor* de Dvorak fut, à mon sens, le point culminant du concert.

Même si le Quatuor «De ma vie» entraîne, sans ménagement, interprètes et auditeurs dans le drame d'un Bedrich Smetana que l'épreuve de la surdité devait mener à désespoir, l'exécution du Stamitz demeura trop pudiquement extérieure.



Gérard Depardieu

Norman Jewison veut Depardieu

OTTAWA (PC) — Comme le fait Robert Redford avec ses studios Sundance, Norman Jewison a décidé d'investir temps, énergie et argent dans le cinéma de demain.

Il y a trois ans, il a fondé à Toronto, le Canadian Film Centre, endroit de prédilection pour les réalisateurs, scénaristes et concepteurs d'un océan à l'autre.

«L'idée me tracassait depuis un bon bout de temps, dit Norman Jewison. Le Canada regorge de talents et on se devait de faire quelque chose. On ne peut pas toujours attendre après les gouvernements: il faut se prendre en main.

«Ils viennent de partout au pays, a-t-il ajouté. Ils échantent des idées et écoutent attentivement des gens de métier, des cinéastes comme Jean-Claude Lauzon et Denys Arcand.»

«Il est faux de prétendre que les Américains sont protectionnistes, déclare Norman Jewison. Du moins en ce qui concerne le cinéma. Ils veulent une chose, de bons films.»

En trente ans, il leur a livré la marchandise. «Tout a commencé bien innocemment, se rappelle-t-il. C'était en 1958 à New York et j'étais là pour ma série *Your Hit Parade* et un spécial avec Harry Belafonte, Jackie Gleason et Judy Garland. Tony Curtis était sur place et avait aimé mon travail. Vous allez tourner mon prochain film, m'avait-il dit. Je n'en croyais pas mes yeux.»

Trois ans plus tard, il s'est retrouvé sur le plateau de tournage de

Forty Pounds of Trouble. «Un drôle de film qui racontait l'histoire d'une petite fille.» Il s'est ensuivi une série de films qui ont remporté passablement de succès aux guichets et mis en vedette les plus gros noms de Hollywood. *Fiddler on the Roof*, *In the Heat of the Night* avec Sidney Poitier et Rod Steiger, *Jesus Christ Superstar*, *A Soldier Story*, *In Country*, *The Russians Are Coming*, *Moonstruck* avec Cher, Nicolas Cage et Olympia Dukakis et le dernier, *Other People's Money* avec Danny DeVito et Gregory Peck. En 1987, *Moonstruck* avait valu un Oscar à Cher et Olympia Dukakis.

«Les gens ne le savent peut-être pas, Danny DeVito est un génie. Attendez de voir son film *Hoffa*.»

Norman Jewison a vécu une expérience incroyable, il y a un an et demi, en présentant une dizaine de ses films à Moscou, Leningrad et en Géorgie.

«On m'avait invité à cause de mon film, *A Soldier Story*, le seul film américain à avoir gagné un prix au Festival de Moscou. C'était drôle de voir les Russes s'esclaffer en regardant *The Russians Are Coming*, une satire à propos d'un sous-marin russe échoué sur la côte Atlantique. Il le voyait pour la première fois. C'est ça le cinéma, il n'y a pas de frontières.»

Norman Jewison souhaite maintenant convaincre Gérard Depardieu à jouer dans son prochain film, *Buger*. «L'histoire a été écrite pour lui. Mais je ne peux pas en dire davantage. J'espère cependant que Gérard acceptera.»

FAMOUS PLAYERS	
IPS un film de Jean-Jacques Bethix CENTRE EATON 885-5700 1-30-4-00-6-30-9-00 MAISON DU CINÉMA 885-8782 13 Mars D. Ste-Catherine O.	C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS PARISIEN 885-3858 1-10-3-15-5-20-7-25-9-30 AU CENTRE-VILLE AVEC S.-T. ANGLAIS
Un Coeur en Hiver PARISIEN 885-3858 1-2-30-2-40-5-7-10-9-20	LES ENRAGÉS V.O. RESERVOIR DOGS AVEC S.-T. FRANÇAIS CENTRE EATON 885-5700 705 Ste-Catherine O. 1-2-30-2-40-4-55-7-05-9-10 PALACE 885-8991 V.O. anglaise 1-2-30-2-35-4-50-7-20-9-40
Ma vie est un enfer un film de JOSIANE BALASKO PARISIEN 885-3858 1-2-40-2-50-5-05-7-15-9-30 CENTRE LAVAL 888-7778 1600 Le Corbeil Tous les soirs 7-20-9-40	6e MOIS INDOCHINE PARISIEN 885-3858 1-00-4-30-8-00
Le Zèbre D'après le roman d'Alexandre Jardin PARISIEN 885-3858 1-2-45-2-45-5-00-7-05-9-10 VERSAILLES 353-7880 Place Versailles Tous les soirs 7-10-9-20 STE-ADELE 329-7655 1-24 rue Main ST-HYACINTHE 773-9492 Le Parc	L'amant v.f. de THE LOVER PARISIEN 885-3858 1-2-15-2-25-4-40-7-10-9-25 VERSAILLES 353-7880 Place Versailles Tous les soirs 7-20-9-30 CENTRE LAVAL 888-7778 1600 Le Corbeil Tous les soirs 7-00-9-10 LOEWS 881-7437 954 Ste-Catherine O. version o. anglaise 1-2-20-2-20-4-35-7-00-9-20

Partagez l'esprit.

À NOËL, FAITES CADEAU DU PHANTOM.

The PHANTOM of the OPERA
de ANDREW LLOYD WEBBER
musique écrite par HERBERT PRITCH

REPRISE POUR UN TEMPS LIMITÉ!
À PARTIR DU 16 DÉCEMBRE 1992

ÉVITEZ LES DÉCEPTIONS.
RÉSERVEZ AUJOURD'HUI!

Théâtre Misonneuve,
Place des Arts, Montréal
RÉSERVEZ UNE SOIRÉE AVEC LE PHANTOM
(514) 790-2222

Version originale. En anglais avec des surtitres en français.

La grande collecte
de la Bibliothèque nationale du Québec
j'y cours!

La Bibliothèque nationale du Québec reçoit vos dons de documents québécois:

livres, journaux, revues et partitions musicales, cartes géographiques, affiches, estampes, reproductions d'œuvres d'art, cartes postales, disques et cassettes audio, logiciels, microfiches et microfilms publiés au Québec.

au 1700, rue Saint-Denis, à Montréal
(entre la rue Ontario et le boul. de Maisonneuve, métro Berri-UQAM)

Les samedis et dimanches 21, 22, 28 et 29 novembre 1992, de 10 h à 18 h
du lundi 23 novembre au vendredi 27 novembre 1992, de 17 h à 21 h.

Pour information: (514) 873-1100

Bibliothèque nationale du Québec

LE DEVOIR **ciel 98.5**

SEQUENCES **Le Vidéo Esprit** Lufthansa

INVITENT 200 PERSONNES
À LA PREMIÈRE DU GRAND FILM ROUMAIN
QUI A BOULEVERSERÉ LE MONDE ENTIER

RAZVAN VASILESCU MAIA MORGENSTERN

LE CHÊNE
UN FILM DE LUCIAN PINTILIE

Le jeudi, 3 décembre à 19 h 30, au cinéma du Complexe Desjardins.

Retourner ce coupon-réponse à: "LE CHÊNE"
a/s Alliance Vivafilm, 355 Place Royale, Montréal, H2Y 2V3

Nom: _____ Age: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tél.: _____ Tél. au travail: _____

Le tirage aura lieu le 25 novembre 1992. Cette annonce sera publiée dans Le Devoir du 17 au 21 novembre 1992. La valeur des prix est de 1600 \$.

ciel 98.5

Cette année, écoutez CIEL!
ET PARCOUREZ LE MONDE!

TUNISIE

IDENTIFIEZ
5 MOTS PASSEPORT
TIRAGE LE 24 DÉCEMBRE 1992
À 10 HEURES 15

REMPLEISSEZ ET RETOURNEZ À:
CIEL, C.P. 98.5, LONGUEUIL J4H 3Z3

MOTS PASSEPORT: _____ DATE DE DIFFUSION: _____

NOM: _____ PRÉNOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____ CODE POSTAL: _____
TÉLÉPHONE: _____

COUPON ORIGINAL OBLIGATOIRE. PHOTOCOPIÉ REFUSÉ.

QUESTION D'HABILITÉ À COMPLÉTER 90 + 8,5 =

LE DEVOIR **excavik**

La Terre est trop courte, Violette Leduc
de Jovette Marchessault mise en scène de Martin Faucher
du 13 novembre au 6 décembre 1992

avec: **Éric Cabana**
René Gagnon
Monique Joly
Jacques Lavallée
Hélène Mercier
Christiane Proulx
Lise Roy

théâtre d'aujourd'hui
Direction artistique: Michelle Rossignol
3900, rue St-Denis, Montréal Réservations: (514) 282-3900

Billets également disponibles à la Licorne - 4559, rue Papineau et à la Nouvelle Compagnie Théâtrale - 4353, rue Ste-Catherine est

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

EN BREF

100 squelettes exhumés au Salvador

EL MOZOTE (AFP) — Plus de cent squelettes d'enfants ont jusqu'à présent été exhumés par les experts qui mènent des fouilles sur le site d'El Mozote, où un millier de civils auraient été massacrés en 1981 par l'armée salvadorienne. Les services de l'archevêché de San Salvador ont indiqué hier que les experts salvadoriens et étrangers qui travaillent à El Mozote (225 km à l'est de San Salvador) sous la supervision de l'ONU ont jusqu'ici retrouvé les restes de 109 personnes dont seulement cinq adultes. Des survivants du massacre, commis du 11 au 13 décembre 1981, en rendent responsable le bataillon d'élite Atlacatl, qui fait l'objet depuis le 26 octobre 1990 d'une enquête de la justice salvadorienne. Selon les survivants, l'armée aurait ainsi éliminé massivement des civils soupçonnés d'être des «collaborateurs» de la guérilla du Front Farabundo Martí de Libération nationale (FMLN). Les ossements retrouvés depuis le début des fouilles, qui ont commencé à la mi-octobre, constituent, selon l'archevêché, «le corps du délit et le juge a désormais la faculté de commencer (les interrogatoires) des membres du bataillon Atlacatl». Les fouilles à El Mozote même doivent durer jusqu'à novembre et d'autres doivent commencer en février dans les environs de la ville.

Remise de pouvoir reportée à Lagos

LAGOS (AFP) — Le gouvernement militaire fédéral du Nigeria a reporté la date de la remise du pouvoir à un régime civil au 27 août 1993, a annoncé le vice-président Augustus Aikhomu hier après-midi à Lagos. La nouvelle date de la transition coïncidera avec le 8e anniversaire de la prise du pouvoir par le général Ibrahim Babangida, le 27 août 1985. L'élection présidentielle sera organisée le 12 juin, a déclaré le vice-président qui s'adressait au corps diplomatique accrédité au Nigeria. La transition vers le régime civil se précisera toutefois dès la fin de 1992, avec l'investiture officielle de l'Assemblée nationale, élue le 4 juillet dernier, le 5 décembre, date prévue jusqu'ici pour l'organisation de l'élection présidentielle. Le Conseil de gouvernement des Forces armées (AFRC), organe exécutif suprême du régime militaire, sera dissous le 2 janvier 1993, date fixée jusqu'alors pour la passation du pouvoir par le général Ibrahim Babangida au premier président civil de la IIIe république nigérienne. L'AFRC cèdera la place à un Conseil de transition, présidé par un civil, et composé en majorité de civils, a précisé le vice-président Aikhomu.

Eltsine ne fera pas de cadeau aux députés

MOSCOU (AFP) — Le président Boris Eltsine a annoncé hier devant le Soviet des nationalités, une des deux chambres du Parlement russe, qu'il ne «fera pas de cadeau» au Congrès des députés qui se réunit à partir du 1er décembre, selon des propos rapportés par la télévision. M. Eltsine a démenti une nouvelle fois devant les députés réunis au Kremlin, qu'il avait l'intention d'introduire l'état d'urgence en Russie, selon l'agence Interfax. «Il est inutile de marchander avec moi la liste des membres du gouvernement», a, en outre, ajouté le président russe tout en admettant que quelques changements étaient nécessaires «comme prévu». «Il ne s'agit pas d'un cadeau au Congrès», a-t-il dit. Par ailleurs, les mouvements réformateurs ont annoncé avoir recueilli le nombre de signatures nécessaires à la tenue d'un référendum sur la propriété de la terre, que le Congrès conservateur se refuse à légaliser. Le mouvement Russie démocratique a également entrepris une collecte de signatures pour obtenir un référendum sur la dissolution du Congrès, assemblée héritée de la Russie soviétique communiste.

Major rejette les accusations sur l'Irak

LONDRES (AFP) — Le premier ministre britannique John Major a rejeté hier devant la Chambre des communes les accusations «calomnieuses et sans fondement» portées contre lui par l'opposition dans l'affaire de l'Irakgate. Le premier ministre répondait au leader du Parti travailliste John Smith, qui venait de l'accuser de vouloir soustraire certaines questions à la prochaine enquête judiciaire, mise sur pied pour faire la lumière sur le scandale. M. Smith a redit que M. Major avait «trompé le Parlement» en affirmant à plusieurs reprises que Londres respectait scrupuleusement l'embargo contre l'Irak à la fin des années 80. M. Major a aussitôt rétorqué que M. Smith était «vraiment stupide». Il a réaffirmé, sous les huées des députés de l'opposition, que l'enquête judiciaire aurait tous les pouvoirs nécessaires pour mener «des investigations aussi approfondies que possibles sur tous les sujets»

De Klerk s'inquiète des menées de l'armée contre l'ANC

JOHANNESBURG (Reuter) - Le président Frederik de Klerk s'est dit profondément inquiet hier après les révélations sur une machination de l'armée sud-africaine pour discréditer la branche militaire du Congrès national africain (ANC).

Dans un communiqué, Frederik de Klerk, dont l'image de réformateur est écornée par ce dernier scandale, a ajouté que le conseil des ministres étudierait aujourd'hui les conclusions du rapport Goldstone qui accuse l'armée d'avoir cherché à compromettre le bras armé du mouvement anti-apartheid dans des affaires de droit commun.

«Je suis profondément préoccupé par ces allégations. Le gouvernement accordera la plus grande attention aux informations et propositions contenues dans la déclaration».

Dans celle-ci, publiée lundi, le juge Richard Goldstone, président

de la commission d'enquête sur les violences politiques, explique qu'un ancien policier condamné pour deux meurtres, Ferdi Barnard, devait compromettre l'ANC, avec l'aide de prostituées et de trafiquants de drogue.

Les documents montrent que le général Rudolf Badenhorst, chef des services de renseignement militaires, a utilisé les services de Ferdi Barnard depuis 1991, après le début des pourparlers de démocratisation.

L'ex-policier a démenti en affirmant que les services de renseignement militaire avaient en fait rejeté ses propositions.

Il a dit lors d'une conférence de presse avoir créé une cellule pour les services secrets de l'armée afin de réunir des informations sur les combattants de l'ANC grâce à des contacts au sein du mouvement et avec la pègre.

«On ne peut pas avoir des informations spécialisées comme celles-ci dans les églises», a-t-il ajouté. Selon ses déclarations, les officiers militaires lui ont expliqué que le plan anti-ANC serait exécuté par la police et non l'armée.

En réponse à une question, Ferdi Barnard a déclaré que l'ANC était infiltrée par les forces de sécurité. «Je dirais d'expérience que (l'ANC) a été bien infiltrée, dans tous les secteurs et au plus haut niveau».

Il a ajouté que les dissensions au sein des divers services de sécurité de l'Etat s'étaient accrues en même temps que le processus de réformes démocratiques avançait et que les bavures de la police et de l'armée étaient exposées.

Ferdi Barnard s'est dit déçu que le juge Goldstone «ait pensé bien faire» en ne signalant pas que les services secrets avaient rejeté son

plan anti-ANC.

Le gouvernement blanc de Frederik de Klerk a été vivement critiqué hier après ces révélations. L'ANC a réclamé la démission immédiate du gouvernement et la mise en place d'un pouvoir intérimaire avant des élections multiraciales.

«Ce gouvernement totalement discrédité doit laisser la place à un gouvernement intérimaire élu d'unité nationale. C'est seulement à ce moment qu'il sera possible de réellement mettre un terme aux opérations clandestines».

Les principaux quotidiens nationaux ont durement dénoncé ces méthodes. «Les révélations de la commission Goldstone (...) apportent des preuves irréfutables de la corruption morale, pour ne pas dire de la dépravation, des forces de défense sud-africaines au plus haut niveau», écrit le Johannesburg Star.

Si le président Frederik de Klerk n'agit pas rapidement, «il mettra son avenir personnel et celui du pays en danger», estime pour sa part le journal Business Day.

Gill Marcus, porte-parole de l'ANC, a expliqué que cette affaire montrait la nécessité d'une transition rapide. Elle s'est toutefois refusée à dire si le mouvement anti-apartheid voulait le départ de Roelf Meyer, chef de la délégation gouvernementale aux pourparlers de paix, en raison de son bref passage à la tête du ministère de la Défense.

Roelf Meyer a déclaré dans un communiqué avoir appris l'existence de Ferdi Barnard en lisant le rapport Goldstone.

Le chef de la police sud-africaine, le général Johan van der Merwe, a affirmé pour sa part que le juge avait publié des «informations non-vérfiées».



PHOTO PC

Buthelezi rencontre Mulroney

Le chef du parti sud-africain Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, a rencontré hier à Ottawa le premier ministre Brian Mulroney. Plus tôt, devant un comité de la Chambre des communes il avait dit être prêt à rencontrer Nelson Mandela pour mettre un terme à la violence interraciale en Afrique du Sud.

Quatre policiers tués à Istanbul

ISTANBUL (AFP) — Quatre policiers sont tombés hier à Istanbul sous les balles d'un groupe d'extrême gauche, l'armée rouge, inconnu jusqu'à présent en Turquie, après un mois sans attentat contre des policiers dans la métropole turque.

La police a relancé à cette occasion l'opération «Chasse aux terroristes» lancée à la mi-octobre.

Les quatre policiers ont été tués par un groupe de quatre personnes qui ont mitraillé une voiture de la police avant de prendre la fuite. Les

agresseurs n'avaient pas été retrouvés en fin d'après-midi. La revendication de «l'armée rouge» a été communiquée par un appel téléphonique anonyme à un quotidien d'Istanbul.

Les témoignages recueillis sur place autour de la mosquée de Levant près de laquelle a eu lieu l'attentat racontent de façon contradictoire la fuite des agresseurs. Les uns affirment que les terroristes s'étaient enfuis dans un minibus «comme les autres», faisant référence à d'autres affaires du même genre à Istanbul, alors que d'autres af-

firmant qu'il ont pris la fuite à pied.

Aucune mesure de sécurité n'était encore visible dans la métropole et sur les lieux de l'attentat trois heures après la fusillade en dépit de la «chasse aux terroristes» lancée par la police turque. Les enquêteurs ont comme pièces à conviction 33 douilles de balles de fabrication turque.

56 personnes - 33 policiers, 15 terroristes et 8 civils - avaient été tués dans des attentats semblables à Istanbul au cours des six premiers mois de cette année.

Major soutient Hong Kong

LONDRES (Reuter) — John Major a significativement hier au vice-premier ministre chinois, Zhu Rongji, en visite à Londres, son appui total au projet de démocratisation de Hong Kong que le gouverneur de la colonie avait rendu public le 7 octobre au grand dam de la Chine.

Celle-ci doit recouvrer sa souveraineté sur la colonie de la couronne en 1997 en vertu d'une déclaration commune assortie d'une mini-constitution qui prévoit, rappelle-t-on à Londres, une «démocratisation progressive» du territoire après le départ des Britanniques.

«Le premier ministre a mis l'ac-

cent sur le soutien ferme du gouvernement au gouverneur Chris Patten et à ses propositions constitutionnelles. Nous voulons oeuvrer de concert avec la Chine à une transition en douceur sur la base de la Déclaration commune», a-t-on déclaré de source autorisée britannique.

Lundi, Zhu Rongji avait, dans une déclaration publique, menacé de dénoncer cette déclaration commune si le gouverneur Patten menait à bien son projet de démocratisation, qui prévoit que les habitants de la colonie éliront une majorité de leurs députés en 1995.

Peres propose le contrôle israélo-palestinien de certains territoires

La police enquête auprès des extrémistes juifs après l'attentat de Jérusalem

JERUSALEM (AFP) — Le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres a proposé publiquement, pour la première fois, un contrôle conjoint israélo-palestinien sur environ le quart des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza.

«Les terres d'Etat non exploitées ou se trouvant entre les implantations israéliennes et les localités arabes seront administrées conjointement», a suggéré M. Peres lundi devant la commission des Affaires étrangères et de la Défense du Parlement.

Quant au reste des territoires occupés, représentant environ les trois-quarts du total, M. Peres a distingué les colonies juives, qui resteront selon lui sous le contrôle d'Israël, et les localités arabes, qu'il propose aux Palestiniens de gérer.

«Les colonies de peuplement doivent être sous juridiction israélienne et les localités arabes seront administrées par les institutions de l'autonomie», selon lui.

Les propositions de M. Peres sont

conçues pour la période intérimaire de cinq ans pendant laquelle doit s'exercer l'autonomie palestinienne, selon les termes de l'invitation américaine aux négociations de paix au Proche-Orient lancées en 1991. Le statut définitif doit être négocié à partir de la troisième année d'application du statut d'autonomie.

Les Palestiniens, qui n'avaient pas encore réagi à cette proposition hier en début d'après-midi, exigent depuis le début des négociations que l'autonomie concerne aussi bien les habitants que la terre.

La proposition d'administration conjointe concerne «environ 60% des terres d'Etat en Cisjordanie», a précisé M. Peres hier à des journalistes. Israël s'est approprié au cours des vingt-cinq années d'occupation plus de la moitié des 5879 km2 de la Cisjordanie et 40 pc des 378 km2 de la bande de Gaza.

Ces superficies sont devenues terres d'Etat soit par acquisition publique, soit par réquisition de l'armée, soit par mise sous séquestre des biens de «personnes séparées» (c'est-à-dire dont les propriétaires

résident dans un pays arabe), ou encore par expropriation pour «utilité publique».

«L'autonomie doit être liée à la terre. Israël a fait des propositions dans ce sens à la délégation palestinienne lors de la cinquième session de négociations bilatérales en septembre (à Washington). Je les ai réitérées au président (égyptien) Hosni Mubarak qui s'est déclaré très intéressé», a ajouté M. Peres, qui s'est rendu au Caire dimanche dernier.

Cependant, la proposition d'administration conjointe laisse beaucoup de questions en suspens. Les 147 colonies de peuplement juives en Cisjordanie sont bâties sur seulement une petite partie des terres domaniales qui leur ont été attribuées. Ainsi, à Maalé Adoumim, près de Jérusalem, les maisons s'étendent sur un dixième des 45 km2 attribués au conseil municipal de la colonie, le reste n'étant pas utilisé pour le moment.

«En utilisant le terme de «gestion conjointe sur les terres d'Etat non exploitées», M. Peres fait-il allusion

aux terres attribuées aux implantations et non exploitées? Si c'est le cas, sa proposition constituerait un changement radical car les Palestiniens pourraient contrôler l'extension des colonies, sinon c'est du vent», a affirmé à l'AFP un diplomate occidental en poste en Israël.

Par ailleurs, la police israélienne concentrait hier son enquête sur les milieux extrémistes juifs pour retrouver les auteurs de l'attentat à la grenade lundi dans la Vieille ville de Jérusalem, qui a coûté la vie à un Palestinien et en a blessé douze autres.

À Jérusalem-Est, où les commerçants observaient une journée de deuil, des Palestiniens rencontrés par l'AFP se disaient persuadés que la police ne retrouvera jamais les coupables, car elle se montre laxiste quand les suspects sont juifs.

Selon des sources policières, les enquêteurs vont convoquer des membres des mouvements Kach et Kahane Hai («Kahane est vivant» en hébreu), fondés par les partisans du rabbin raciste Meir Kahane, assassiné en 1990 à New-York. Aucun

suspect israélien n'a pour le moment été arrêté, a-t-on ajouté. Plusieurs Palestiniens interpellés après l'attentat ont été relâchés.

Les enquêteurs sont intéressés par un coup de téléphone au quotidien Hadashot vingt minutes avant l'attentat. Un dénommé David, parlant hébreu avec un accent américain et se réclamant de Kahane Hai, a annoncé que son mouvement allait lancer «une opération anti-arabe pour venger le sang du rabbin Kahane» à l'occasion du deuxième anniversaire de son assassinat.

Les porte-parole de Kach et Kahane Hai, qui se disputent l'héritage politique du rabbin Kahane, ont démenti être à l'origine de l'attentat, qu'ils ont toutefois justifié.

«De tels événements devraient se produire tous les jours. Ce n'est pas la vie d'un ou même de cent Arabes qui pourra compenser la perte du rabbin Kahane. Si quelqu'un a commis cet attentat pour le venger, qu'il soit béni», a déclaré à la presse Tiran Polak, un des responsables du Kach.

LES ANNONCES CLASSEES 985-3344

Télécopieur: 985-3340

Index des principales rubriques

- 100-199 IMMOBILIER RESIDENTIEL
Achat-vente-échange
100 Visites libres
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et co-propriétés
105 Propriétés à revenus
115 Entretien de Montréal
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de campagne
132 Chalets
134 Terres-fermes
135 Terres
150 Transactions diverses
151 Services immobiliers
Location
160 App. et log. à louer
164 Condominiums à louer
165 Propriétés à louer
175 Maisons de campagne à louer
176 Chalets à louer
200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
220 Entretien (vente-location)
230 Gestion immobilière
Location
251 Bureaux à louer
259 Espaces comm. et ind. à louer
275 Locaux à louer
300-399 MARCHANDISES
301 Oeuvres d'art
303 Antiquités
313 Orfèvres
314 Bureaux/locaux
315 Téléphone
318 Mobilier de bureau et acc.

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition de lendemain.
Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal, H2Y 3S6

- 103 Condominiums Co-propriétés
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
164 Condominiums à louer
165 Propriétés à louer
175 Maisons de campagne à louer
176 Chalets à louer
200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
220 Entretien (vente-location)
230 Gestion immobilière
Location
251 Bureaux à louer
259 Espaces comm. et ind. à louer
275 Locaux à louer
300-399 MARCHANDISES
301 Oeuvres d'art
303 Antiquités
313 Orfèvres
314 Bureaux/locaux
315 Téléphone
318 Mobilier de bureau et acc.

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC
Très grande propriété
63 X 25. Intérieur
unique, 2 foyers, 3 s/séjours, 3 s/bains.
Piscine creusée, face au parc. 278 000 \$
PIERRE HUDON
LA CAPITALE CRTR
382-8000
A AHUNTSIC triplex + bachelor, garage double 1985, très bon état. 388-7418.
AHUNTSIC O. Grand cottage dét. bien éclairé, 3 c.c., 2 s/bains, solarium, garage chauffé, boiseries, foyer. Vente privée. 255 000 \$ 333-6101.
BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch. Beaucoeur d'extra. Moins de 175 000 \$ faut voir 677-0644.
C.D.N. coin Van Horne et Légaré. 15 pièces, pas de dépot. Pour professionnelle ou bureau. 290-5206.
CENTRE-VILLE. RUE WOLFE.
Cottage rénové, 3 c.c., cour arrière, 3 c.c., cour arrière avec star. 139 000 \$, 529-8532 rép.
DOLLARD DES ORMEAUX. Prime Westpark, une magnifique demeure destinée à un honorable acheteur. 539 900 \$. Privé 620-7074.
DORVAL SUD. cottage détaché rénové, 3 chambres à coucher, près voies d'accès, près centres d'achats. Secteur haut de gamme. 290 Cloverdale. 695-7159.
GREENFIELD PARK (vieux), grande maison, très grand terrain, 17 000 \$ p.c.a., 2 foyers, piscine creusée. 466-6837. Agent s'abstenir.
L.D.R. Aubanes, split 87, garage, 9 pces, split fini. 179 000 \$. 663-5097.
PLATEAU MONT-ROYAL
Cottage 5 1/2, entièrement rénové, aire ouverte, grande cour paysagée, occ. imm. Demandé 189 000 \$. Vendrait 142 000 \$ (URGENT).
Michel Jacques Cyr. 374-9250
RE/MAX ALLIANCE COURTIERS

101 Propriétés à vendre

R.D.P., duplex genre condo, aires ouvertes, 1-de-ch., 2+1 chambres, 2 s/bains, split fini et garage, 2e étage, 2+1 chambres, 1 s/bain, toit cathédrale, mezzanine, foyer, terrasse et garage. Terrain 5000 pi.c.a. avec aménagement, idéal pour 2 propriétés. 258 000 \$. Frank 643-3878 ou Yves 648-7469.
ROSEMONT Duplex, 2 grands 5 1/2, tout rénové. 149 000 \$. 354-5674.
ROSEMONT: 5552, 146 avenue, duplex 2 x 6 1/2, tout rénové, boiseries, vitraux. 179 000 \$. Pas d'agent. 727-3889.
ST-LIN. 3 c.c., foyer, four encastré, Jerrin Air, garage, foyer 4 1/2, split, 89 000 \$ dis-cutable. 439-2132.
STE-JULIE. Luxueux cott. 91, secteur prestige, 12 pces, 3000 pi.c.a., habitables, 1000 pi.c.a., tout rénové. 186 000 \$. 669-4354.
VIMONT. split 88, 3 chambres, 2 s/bains, garage, split, piscine creusée, extra 156 000 \$ nég. transfert. 659-1779. 944-7978.

103 Condominiums Co-propriétés

A LONGUEUIL. Condo de luxe à l'Estuaire, loc. direct métro, prix incroyable, appelé-nous, nous sommes vendeurs. Michelle Lanary. 448-3242.
AU COEUR du Vieux-Longueuil, grands condos neufs, style maison de ville, 3e étage finis, foyer, planchers de lattes, garage, à partir de 135 000 \$. Michelle Lanary. Construction Major. 448-3242.
CENTRE-VILLE Grand 4 1/2, garage, thermopompe, alarme, foyer. 932-3951.
CONDO 3 1/2, tout fourni, frais peint, près du lac des Sablons, Ste-Agathe. Appelez Louc. Jour: 759-1405, soir: 721-3698.
DOIT VENDRE avant 1993. Près marché Athlétique, devant espace vert, édifice 1960, 2 terrasses. 5 1/2, 90 000 \$. 819-346-5561.

103 Condominiums Co-propriétés

ILE DES SOEURS, grand 3 1/2, de luxe, bord de l'eau, solarium, magnifique vue, beaucoup d'extra. 142 000 \$. 762-2809, 322-6936.
LOFT LE COLONIAL. 1125 pc., 5 fenêtres 6' x 8' ch., s/d'eau avec b/bout, 2 pl. unique dans votre plan. 12' terrasse sur toit. Idéal école. 982-2533.
LONGUEUIL. das à base plein air, maison de ville 88, foyer, split fini, garage, 3+1 c.c., 123 000 \$. 448-6777.
OUTREMONT ADJ. 5 1/2, 2 c.c., 1 050 pi.c.a., cachet ensoleillé, rénovation, terrasse, stationnements R d.c., 99 000 \$. 2ième: 93 000 \$. 3ième: 99 000 \$. 5176 de l'Épandue, près Laurier. 278-2387. VISITE LIBRE DIM. 14H À 16H.
PLATEAU 3 1/2 ensoleillé. 435 pi.c.a., vue cachet, complètement rénové. 52 000 \$. Austri. 485 pi.c.a., 57 000 \$. 4654 de La-naudière, près Gifford 278-2387. VISITE LIBRE DIM. 14H À 16H.
PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tout au Méridis, 2ième étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière intérieure 1500 pi.c.a. plus terrasse près de 400 pi.c.a., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluent piscines, piscines intérieure et extérieure, bain tout-bain, spa d'exercice, construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.
TROPIQUES NORD
Site d'Expo '67, cité du Havre, Luxueux penthouse, 2 c.c., 2000 pi.c.a., avec terrasse sur le toit. Concept unique. Demande 379 000 \$. Achat unités (+ gain + profit). DAVID WILKES RE/MAX WESTMOUNT 933-6781, 393-9057.
VIEUX-MTL. 460 rue St-Jean, vente directe du proprio, 2 chambres, foyer, mezzanine, 912 pi.c.a., visite libre dim. pm. 982-6503.
A LIQUIDER. 5 plex à neuf, revenu 34 500 \$. Grand cour. Près Télé-Métropole. 270-8026.
ATTENTION AUBAINI!!!
TRIPLEX neuf, très luxueux (foyer, four-bain), prix minime. 5000 \$ comptant, hyp.: 148 000 \$. 1 an sans taxes. Pas d'antiparas, faites vite, seulement à unités disponibles. Infr.: 431-9585 ou 436-2199.
PIERRE BERNARD duplex semi-détaché, 2 x 4 1/2 + split 4 1/2, 169 000 \$. Revenu 16 620 \$ annuel. 355-3520.
VERDUN 5539 à 47 Bonnaville, très beau 5-plex, semi-dét. en pierre, 2 x 3 1/2, 2 x 4 1/2, 1 x 6 1/2, boiseries, planchers en lattes, air climatisé, stationnements, idéal pour propriétaire-occupant ou bureau de professionnels. 249 000 \$ négociable, visite sur rendez-vous. 767-4969.
MONT STE-ANNE, prix réduit de 30%, vente ou échange pour majorité, studio moderne, foyer, valeur 55 000 \$, prix demandé 38 500 \$.
1-514-443-2549, 1-800-363-9387

105 Propriétés à revenus

A LACADIE (15 min. Mtl)
Terrain entièrement boisé, 160 x 200, prêt à construire, 28 000 \$. 638-4218.
A LACADIE, Rive-Sud Mtl
Terrains boisés, avec services d'égoût, 16 000 pi.c.a., 26 000 \$. 1-348-8220.
A ST-JOSEPH DU LAC (rue Joseph), superbe terrain 145 x 110. 514-565-8319.
BAIE D'URFE, terrain boisé, prestigieux, plus de 16 000 pi.c.a., 6.500 \$/pi.c.a., 457-9050.
ESTRIE, environ 9 acres de terrain boisé, avec camp, lot privé 500 x 200 pi., tranquille, paysage, chasse et pêche, truite ou saumon, plantation de pins, route 161, Stouffville, près Lac Mégantic, financement possible sur place. 819-652-2876.
LAVAL, 60 000 pi.c.a., boul. Dagenais, près Papineau. 621-3265.
MORIN-HEIGHTS, domaine Lac Alpino, 190 lots boisés, calme, près golf, 0,115 à 0,795, 446-1097 ou 984-7754, après 20h.

105 Propriétés à revenus

ROSEMERE, 25 beaux terrains, secteur de choix, prix spécial à partir de 4350 \$/pi., incluant 25% du coût des services municipaux. Bienvenue aux particuliers. 621-9301.
STE-JULIE
(Domaine des Hauts Bois), terrain boisé prêt à construire, 13 583 pi.c.a., secteur de prestige. 649-5877.
TERRAIN boisé, entre Lachute et Morin Heights, lac Mazari, 36 500 pi.c.a., 748-0959.
1-514-443-2549, 1-800-363-9387

120 Laurentides

PROPRIÉTÉ À LOUER
A 20 min. sud St-Jovite, maison très propre, 3 c.c., meuble, chauffé, éclairé, 850\$/mois. Location saison ou année. Libre 1er déc. 819-687-2938.
ST-SAUVEUR, m/ville impeccable, 3 c.c., 3 s/bains, foyer, tennis, piscine, vue superbe. A voir 227-8243.
ST-SAUVEUR, maison luxueuse, 8 pièces, coin tourbillon, en montagne, 65 000 pi.c.a., 514-227-3839.
ST-SAUVEUR
Propriété résidentielle ou commerciale. Prix: 270 000 \$. Poss. échange. 687-0222.
121 Cantons de l'Est
A SHERBROOKE. Maison unique 60 x 32, millionnaire, 5 c.c., 2 1/2 s/bains, 2 foyers, 2 garages, terrain 10 000 pi.c.a., 819-565-9993.
DOMAINE ANCESTRAL. 19e siècle. Grande résidence restaurée avec piscines, jardins, 90 acres incluant étable. Propriété exceptionnelle pour un artiste.
NORTH HATLEY, ancienne maison de ferme restaurée avec écurie et enclos sur 25 acres. Achat idéal pour une retraite planifiée.
LAC MASSAWIPPI, chalets 4 saisons, directement sur l'eau ou avec accès. A des prix réduits et exceptionnels.
NOUS AVONS un grand choix de fermes de plaisance, maisons unifamiliales et de petites résidences à des prix incroyables. Venez nous voir et nous serons à votre service pour écouter et répondre à vos besoins.
CLAUDE OSTIGUY, AGENT IMMOBILIER REDPATH COURTIER
Télécopieur ou tél.: 819-838-5830
LAC BROME MAJOR INVERNESS. Élegante copropriété de style anglais, appartements ensembles, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appartements ménagers, grands rangements. Tous services incluent 2 piscines, manna, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en arrière. Lacs 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ sur rendez-vous.
jour: 987-3838, soir: 388-2704.
SKI SUTTON
Condo à 1/2 pièces (1600 pi.c.a.), entièrement meublé, valeur 150 000 \$ pour seulement 100 000 \$. 464-2100.

160 Appartements-logements à louer

OUTREMONT
VAN HORNE & ROCKLAND
RESIDENTIEL OU COMMERCIAL
Grand 6 1/2 - Libre 1er nov.
276-0053
PETITE ITALIE, 6 1/2 r.d.c. avec cour, cuisine rénovée, lav-vois., entrée lav./séch., 5605. 273-7644.

PLACE VERSAILLES

Grand 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffe-eau chaude, stal., sauna, piscine ext. Face centre d'achats, près métro Radisson 353-1900.
PRES CENTRE-VILLE
1 MOIS GRATUIT
Beaux logements, 3 1/2, 3505, 4 1/2, 4405, 5 1/2-4605, stal. ext. gratuit. Près métro. 939-3626, 937-6215.
ROSEMONT, grand 4 1/2, libre 1er janvier. Rens: 522-1056.

ST-ZOIQUE coin Ch-Colomb, 5 1/2 rénové, salon double, 2e plancher, libre, 595\$/mois, chauffe., 468-4356.

VAN HORNE, près Outremont, 4 1/2, 2e étage, 545\$, 4 1/2 semi-split, 450\$, très propres, ensoleillés, poêle-frigo, 2 chambres, 369-6878.

VIEUX-MTL. Place Royale, très clair, 2 c.c., 2 s/bains, foyer, jardin, garage, 1200\$, ms. gratuit. Libre, 288-6178.

VILLE ST-LAURENT. Thompson, 3 1/2, équipé, chauffe., 333-1402.

164 Condominiums à louer

CHATEAU CASSON
VILLE ST-LAURENT
3 c.c., app. ménage incl., 2200 pi.c.a., 12e étage, 2 s/bain, tapis, 2 balcons, 2 esp. gar., 5/récept., plac. int., gym, sauna, billard, tennis ext., prox. c/achats, tous transports (train). Mens 2000\$. 748-0071.
CONDO NEUF, rue St-Denis, 3 c.c., luxueux, à 500 pi. du métro. 8005. 278-6533.
DORVAL, style exécutif 4 1/2, tout équipé, 3 mois et +, 683-6095, 962-0087.

ILE DES SOEURS, bord de l'eau, 2 étages, 3 c.c., 2 1/2 s/bains, patio, garage, 1400\$ chauffe., 767-0407, 430-2649.

ILE-DES-SOEURS, 6 1/2, vacant, 4e, piscine, garage, 279-4057.

OUTREMONT
115 Côte Ste-Catherine
Luxueux 4 1/2 avec garage. Vue sur montagne. S'adresser au surintendant ou au 342-5401. Mme Caron.
ST-ANDRÉ, condo, grand 5 1/2, foyers, 2 fournils, 6255. 418-479-2136 soir.
TROPIQUES NORD. Luxueux condo, 2 c.c., 2000 pi.c.a., foyer, garage, piscines, squash, tennis, navette, 2000\$. 393-9058.

VIEUX-LONGUEUIL, condo, 4 1/2, 2 balcons, l'oiselette, dernier étage, garage, libre, 23 nov. 670-2590.

VIEUX-MTL. luxueux app., 1 chambre, vue fleuve et ville, meuble et équipé, a/c, foyer, frais de condo et toutes taxes payées. 6955. 843-3505 (jour), 932-3908 (soir), Mirale.

165 Propriétés à louer

A MIRABEL, bungalow 7 1/2, piscine, sous-sol fini. 1-565-5048.
PIERREFONDS, bung. 3 c.c., split fini, 2 s/bains, cuisine rénov., app. ménage incl., tapis m/m, repoint, thermop., piscine et 625-7555.
ST-CHARLES - BORD RICHELIEU, construction 87, 4 c.c., foyer, Jerrin Air, qual. 950\$/mois. 584-2673, 944-3561.

170 Hors-frontières à louer

FLOREAL - CÔTÉ OUEST 2 pas plage, gr. bungalow, coin rue, 2 c.c., couche 6 pers. Air clim., tout compris. 819-562-3980.
NAPLES (FLORIDE)
GOLFE DU MEXIQUE
SUPERBE CONDO 1786 pi.c.a., 3 c.c., 2 s/bains, gr. véranda, tennis, piscine, SPA, plage. Location mois/aison.
Jean-Marc Chaput. 514-343-3824.

175 Maisons de campagne à louer

CHERTSEY, 3 c.c., belle, propre, compl. équipée Saison. 1-882-4279, 727-6617.
176 Chalets à louer
A 10 MIN. ORFORD. Chalet Vice-Roy, 3 c.c., tout fourni, temps des fêtes. Contactez Marie. 676-3902.
LAC DES SABLES (STE-AGATHE)
Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager. Semis/mois. 254-0179.
MAISON DE LUXE à louer pour saison de ski 1992-1993, sur site Rochers Boisés à Ste-Agathe, meublé, style contemporain, 6000\$ pour 5 mois, 7000\$ pour 7 mois.
POUR INFORMATIONS
842-8908, 819-322-7075.
ORFORD SUR LAC. Chalet 3 c.c., tout meublé, Foyer, tranquille, 10 min. Mt-Orford. Du 28 nov au 10 avril. (514) 484-6204.
ST-DONAT, chalet meublé, foyer, près lac, pentes, 4500\$, 475-7299, 922-1419.
STE-AGATHE NORD, sur presqu'île privée, chalet hivernal, toutes commodités, 4 c.c., foyer, idéal pour ski et ski de fond, déc. à mai. 382-2503, 819-326-3326.

175 Maisons de campagne à louer

ADAM, 3e, grand 5 1/2, superbement rénové, encol., entrées lav./séch., élect., 3 chambres fermées. 374-7666.
ADJ. OUTREMONT, Métro Rosemont à 1/2 tranquille, ensoleillé, haut duplex, rénové, frais peint, pl. bois franc, plume, gr. balcon, entr. lav./séch., 1 ou 2 personnes, 600\$/mois. Réf. Louis. 274-5171, 521-8253.
AHUNTSIC, 6 1/2, libre, duplex, chauffé, tranquille, écuries, Cégesp. 381-3630.
ANJOU, A VOIR! 4 1/2, bas duplex, grande cour, 4 stal. 5465. 354-7005.
ANJOU, duplex, spacieux, 5 1/2, équipé, chauffe., près centre d'achats, 6255. 354-5276.
BEAU PETIT 5 1/2, 209 Bernard ouest! Adj. Cour, idéal artiste. 211-9232, 731-5026.
BOUL. ST-JOSEPH E., luxueux 6 1/2 chauffé, boiseries, balcon, meublé, 7505. 521-4498.
C.D.N., bas duplex, 5 1/2, non chauffé, garage, 5805. 637-4431.
CHOMEDEY, 1 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2, meublés ou non, près services, tranquille. 973-2312.
CHRISTOPHE-COLOMB, près St-Joseph, grand 6 pièces, 1-de-ch., jardin, état impeccable, calme, libre immédiatement. 800\$/mois. 524-9463.
LAVAL à sous-louer, grand 4 1/2, 3e, déc. à jan. 4655. 663-4568.
LE ROCKLEDGE
Tradition, distinction, U. de M. ED. MONT-PETIT, Superbes 4 1/2 et 3 1/2, meublés. A partir de 250 \$/sem.
735-7528, 273-2752, 343-5973.
MÉTRO ANGRIGNON, face parc, 2875 16e, idéal, beaux, récents 2-3-4 1/2, 762-2186, 2675, récents 3 - 4 1/2, 362-8854.
MÉTRO LASALLE, 4 1/2 + split, bois franc, très propre. 5255. 768-9326.
MÉTRO MONK, loft climatisé, bois franc, neuf, 5905. Jour: 766-5783.
MÉTRO VERDUN, 5 1/2 3e, 4005 et 4 1/2 avec split et stationnement, 4255. 769-6455.
OUTREMONT, Condos rénovés entièrement. Design moderne, Monique Durand. Re/MAX Outremont. 277-6107.

176 Chalets à louer

ADJ. OUTREMONT, Métro Rosemont à 1/2 tranquille, ensoleillé, haut duplex, rénové, frais peint, pl. bois franc, plume, gr. balcon, entr. lav./séch., 1 ou 2 personnes, 600\$/mois. Réf. Louis. 274-5171, 521-8253.
AHUNTSIC, 6 1/2, libre, duplex, chauffé, tranquille, écuries, Cégesp. 381-3630.
ANJOU, A VOIR! 4 1/2, bas duplex, grande cour, 4 stal. 5465. 354-7005.
ANJOU, duplex, spacieux, 5 1/2, équipé, chauffe., près centre d'achats, 6255. 354-5276.
BEAU PETIT 5 1/2, 209 Bernard ouest! Adj. Cour, idéal artiste. 211-9232, 731-5026.
BOUL. ST-JOSEPH E., luxueux 6 1/2 chauffé, boiseries, balcon, meublé, 7505. 521-4498.
C.D.N., bas duplex, 5 1/2, non chauffé, garage, 5805. 637-4431.
CHOMEDEY, 1 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2, meublés ou non, près services, tranquille. 973-2312.
CHRISTOPHE-COLOMB, près St-Joseph, grand 6 pièces, 1-de-ch., jardin, état impeccable, calme, libre immédiatement. 800\$/mois. 524-9463.
LAVAL à sous-louer, grand 4 1/2, 3e, déc. à jan. 4655. 663-4568.
LE ROCKLEDGE
Tradition, distinction, U. de M. ED. MONT-PETIT, Superbes 4 1/2 et 3 1/2, meublés. A partir de 250 \$/sem.
735-7528, 273-2752, 343-5973.
MÉTRO ANGRIGNON, face parc, 2875 16e, idéal, beaux, récents 2-3-4 1/2, 762-2186, 2675, récents 3 - 4 1/2, 362-8854.
MÉTRO LASALLE, 4 1/2 + split, bois franc, très propre. 5255. 768-9326.
MÉTRO MONK, loft climatisé, bois franc, neuf, 5905. Jour: 766-5783.
MÉTRO VERDUN, 5 1/2 3e, 4005 et 4 1/2 avec split et stationnement, 4255. 769-6455.
OUTREMONT, Condos rénovés entièrement. Design moderne, Monique Durand. Re/MAX Outremont. 277-6107.

176 Chalets à louer

ADJ. OUTREMONT, Métro Rosemont à 1/2 tranquille, ensoleillé, haut duplex, rénové, frais peint, pl. bois franc, plume, gr. balcon, entr. lav./séch., 1 ou 2 personnes, 600\$/mois. Réf. Louis. 274-5171, 521-8253.
AHUNTSIC, 6 1/2, libre, duplex, chauffé, tranquille, écuries, Cégesp. 381-3630.
ANJOU, A VOIR! 4 1/2, bas duplex, grande cour, 4 stal. 5465. 354-7005.
ANJOU, duplex, spacieux, 5 1/2, équipé, chauffe., près centre d'achats, 6255. 354-5276.
BEAU PETIT 5 1/2, 209 Bernard ouest! Adj. Cour, idéal artiste. 211-9232, 731-5026.
BOUL. ST-JOSEPH E., luxueux 6 1/2 chauffé, boiseries, balcon, meublé, 7505. 521-4498.
C.D.N., bas duplex, 5 1/2, non chauffé, garage, 5805. 637-4431.
CHOMEDEY, 1 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2, meublés ou non, près services, tranquille. 973-2312.
CHRISTOPHE-COLOMB, près St-Joseph, grand 6 pièces, 1-de-ch., jardin, état impeccable, calme, libre immédiatement. 800\$/mois. 524-9463.
LAVAL à sous-louer, grand 4 1/2, 3e, déc. à jan. 4655. 663-4568.
LE ROCKLEDGE
Tradition, distinction, U. de M. ED. MONT-PETIT, Superbes 4 1/2 et 3 1/2, meublés. A partir de 250 \$/sem.
735-7528, 273-2752, 343-5973.
MÉTRO ANGRIGNON, face parc, 2875 16e, idéal, beaux, récents 2-3-4 1/2, 762-2186, 2675, récents 3 - 4 1/2, 362-8854.
MÉTRO LASALLE, 4 1/2 + split, bois franc, très propre. 5255. 768-9326.
MÉTRO MONK, loft climatisé, bois franc, neuf, 5905. Jour: 766-5783.
MÉTRO VERDUN, 5 1/2 3e, 4005 et 4 1/2 avec split et stationnement, 4255. 769-6455.
OUTREMONT, Condos rénovés entièrement. Design moderne, Monique Durand. Re/MAX Outremont. 277-6107.

201 Propriétés commerciales

A LONGUEUIL, bâtisse semi-comm., avec 4 commerces et 2 appartements, à vendre, bon investissement, retour 15%, exc. financement. 849-4024, 486-9444, 848-9489.
ENDROIT SUPER entre Fairmount et St-Victor. Ave du Parc, 650 pi.c.a., 650\$. 748-9663, George.
PLATEAU MONT-ROYAL
BUREAU-CONDO
4307 St-Hubert, 2335 pi.c.a. ou r.d.c. + s/sol + stal. + thermopompe, dans édifice victorien. RENOVATION DE QUALITÉ. 255 000\$. hypothèque 196 625\$ à 6.875 % 278-2387.
REPRISE DE FINANCE
Bâtisse située en Estrie à St-Sébastien, ancienne confection, 11 000 pi.c.a., 2 étages, évaluation 278 000\$. 1-819-652-2722, fax: 1-819-652-2623.
RUE BERNARD. Clos St-Bernard, bureau prestigieux, locataire privé, 5800 pi.c.a., amélioration locative existante. Aucune offre raisonnable refusée. A partir du 1er nov. 948-0339. M. Eimer.

205 Esp. commerciaux, industriels

259 Espaces commerciaux à louer
ESPACES jusqu'à 7500 pi.c.a. en tout, 500\$/mois, près de Sorel.
Jour: 272-9919.
SHERBROOKE et boul. Gouin, local 200 000 pi., bâtiment 4000. 254-4261.
275 Locaux à louer
MONT-ROYAL OUEST 24, jusqu'à 10 000 pi.c.a., idéal pour manufacture légère, bureau, studio, occupation immédiate, prix raisonnable. 846-4002.
301 Oeuvres d'art
A VENDRE 2 huiles (6 pi. x 4 pi.) de Richard Max Tremblay, série "Les Chaises", 1983, à 1300\$ ch. 948-6176.
COLLECTIONNEUR désirant se séparer de sa collection de peintures: originaux signés Simon - Tayan, Wood, Edmondson ainsi qu'autres peintres. 333-0510.

259 Espaces commerciaux à louer

259 Espaces commerciaux à louer
ESPACES jusqu'à 7500 pi.c.a. en tout, 500\$/mois, près de Sorel.
Jour: 272-9919.
SHERBROOKE et boul. Gouin, local 200 000 pi., bâtiment 4000. 254-4261.
275 Locaux à louer
MONT-ROYAL OUEST 24, jusqu'à 10 000 pi.c.a., idéal pour manufacture légère, bureau, studio, occupation immédiate, prix raisonnable. 846-4002.
301 Oeuvres d'art
A VENDRE 2 huiles (6 pi. x 4 pi.) de Richard Max Tremblay, série "Les Chaises", 1983, à 1300\$ ch. 948-6176.
COLLECTIONNEUR désirant se séparer de sa collection de peintures: originaux signés Simon - Tayan, Wood, Edmondson ainsi qu'autres peintres. 333-0510.

259 Espaces commerciaux à louer

259 Espaces commerciaux à louer
ESPACES jusqu'à 7500 pi.c.a. en tout, 500\$/mois, près de Sorel.
Jour: 272-9919.
SHERBROOKE et boul. Gouin, local 200 000 pi., bâtiment 4000. 254-4261.
275 Locaux à louer
MONT-ROYAL OUEST 24, jusqu'à 10 000 pi.c.a., idéal pour manufacture légère, bureau, studio, occupation immédiate, prix raisonnable. 846-4002.
301 Oeuvres d'art
A VENDRE 2 huiles (6 pi. x 4 pi.) de Richard Max Tremblay, série "Les Chaises", 1983, à 1300\$ ch. 948-6176.
COLLECTIONNEUR désirant se séparer de sa collection de peintures: originaux signés Simon - Tayan, Wood, Edmondson ainsi qu'autres peintres. 333-0510.

259 Espaces commerciaux à louer

259 Espaces commerciaux à louer
ESPACES jusqu'à 7500 pi.c.a. en tout, 500\$/mois, près de Sorel.
Jour: 272-9919.
SHERBROOKE et boul. Gouin, local 200 000 pi., bâtiment 4000. 254-4261.
275 Locaux à louer
MONT-ROYAL OUEST 24, jusqu'à 10 000 pi.c.a., idéal pour manufacture légère, bureau, studio, occupation immédiate, prix raisonnable. 846-4002.
301 Oeuvres d'art
A VENDRE 2 huiles (6 pi. x 4 pi.) de Richard Max Tremblay, série "Les Chaises", 1983, à 1300\$ ch. 948-6176.
COLLECTIONNEUR désirant se séparer de sa collection de peintures: originaux signés Simon - Tayan, Wood, Edmondson ainsi qu'autres peintres. 333-0510.

259 Espaces commerciaux à louer

259 Espaces commerciaux à louer
ESPACES jusqu'à 7500 pi.c.a. en tout, 500\$/mois, près de Sorel.
Jour: 272-9919.
SHERBROOKE et boul

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Nicu Ceausescu bientôt libéré

BUCAREST (AFP) — Nicu Ceausescu (41 ans), fils cadet de l'ex-dictateur communiste roumain, devrait être libéré dans les prochains jours, a indiqué hier à l'AFP à Bucarest le ministre roumain de la Justice, M. Mircea Ionescu-Quintus.

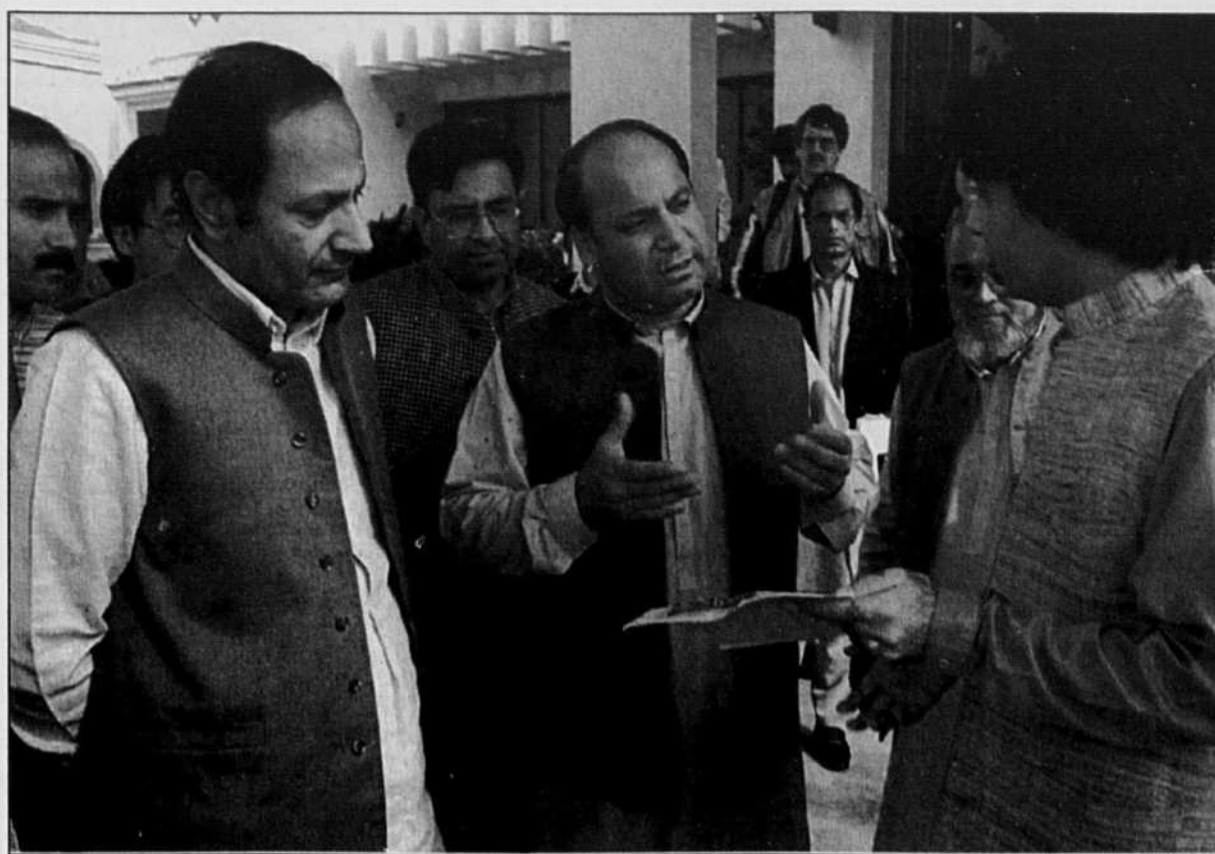
Nicu Ceausescu, le seul des trois enfants Ceausescu à avoir embrassé une carrière politique soutenue par ses parents Nicolae et Elena - renversés et exécutés fin 1989 - était à cette époque premier secrétaire du parti communiste pour le département de Sibiu (centre du pays).

Il avait été condamné en appel à 16 ans de prison pour «génocide» en juin 1991. Mais ce verdict a été cassé en juillet dernier, et le dossier renvoyé au Parquet pour «complément d'enquête».

Nicu Ceausescu se trouvait sous le coup d'une autre condamnation à cinq ans de détention, prononcée en septembre 1990, pour «infraction à la législation sur les armes». Mais la commission d'application des peines vient de se prononcer en faveur de sa libération conditionnelle avant terme, le minimum légal d'incarcération ayant été effectué.

Cette décision de remise en liberté devrait être confirmée «sans problème» vendredi prochain par un tribunal de Bucarest, a précisé le ministre de la Justice. «Les verdicts dans ce genre de situation sont en proportion de 99 pour cent favorables à la libération», a-t-il précisé.

Selon M. Ionescu-Quintus - membre du Parti National Libéral (PNL) et ancien détenu politique sous le régime communiste, qui s'est efforcé de faire avancer le «procès du communisme» en Roumanie depuis sa nomination au gouvernement, en octobre 1991 - la libération de Nicu Ceausescu aurait dû intervenir «depuis longtemps» déjà pour motifs de santé, car il est «très malade».



Le premier ministre du Pakistan, Nawaz Sharif, au centre, a discuté hier avec ses officiels de la mesure d'interdiction d'une manifestation de l'opposition qui doit se tenir aujourd'hui à Islamabad.

Arrestations massives au Pakistan

ISLAMABAD (AFP) — Des arrestations massives ont eu lieu dans les rangs de l'opposition pakistanaise - frappant plus de 1200 personnes selon des sources officielles et plus de 15 000 selon l'opposition - alors que les missions diplomatiques prennent des mesures de sécurité en prévision de la manifestation interdite convoquée aujourd'hui par Benazir Bhutto à Islamabad.

L'ancien premier ministre, 38 ans, a convoqué une «longue marche» entre l'ancienne capitale Rawalpindi et Islamabad, à une quinzaine de kilomètres de là, pour

obtenir le départ du gouvernement conservateur de M. Nawaz Sharif - dont elle n'a jamais reconnu la légitimité - la formation d'un gouvernement de «consensus national» et la convocation d'élections anticipées.

Arguant du caractère ouvertement «subversif» de la manifestation, le gouvernement l'a interdite. «Nous ne permettrons pas que l'anarchie s'installe dans la capitale», a déclaré le premier ministre Nawaz Sharif.

Lors d'une conférence de presse, hier, Mme Bhutto a demandé que les installations sensibles de la capi-

tales, notamment les missions diplomatiques, soient placées sous la protection de l'armée pour éviter les provocations du gouvernement.

Plusieurs ambassades, dont celles de France et des États-Unis, doivent prendre des mesures de sécurité exceptionnelles aujourd'hui.

Mme Bhutto a affirmé que des barrages ont été dressés sur les routes, des ponts détruits, des trains arrêtés et des bus saisis, sur ordre du gouvernement, pour empêcher les manifestants de se rendre à Islamabad.

Le SPD dit oui à un rôle militaire pour l'Allemagne

BONN (AFP) — Le Parti social-démocrate (SPD), principale force d'opposition au chancelier Helmut Kohl, a accepté hier que l'armée allemande puisse participer à l'avenir à toute une série d'opérations de maintien de la paix au sein des Casques bleus de l'ONU.

A l'issue d'un congrès extraordinaire de deux jours à Bonn, les délégués du SPD ont décidé à une importante majorité de faire largement évoluer la position traditionnellement très prudente de leur parti sur le rôle militaire de l'Allemagne.

Is ont en particulier accepté que des Casques bleus allemands puissent participer dans des zones de guerre à la protection de populations civiles pourvu qu'elle soit décidée par l'ONU. Leur motion prévoit aussi que l'Allemagne puisse participer à la surveillance d'embargos des Nations unies.

Jusqu'ici le SPD n'acceptait que le principe de missions purement pacifiques pour des troupes allemandes qui participeraient aux Casques bleus.

Plusieurs dirigeants du parti ont souligné à la tribune que la fin de la guerre froide et l'explosion des conflits régionaux qui ensanglantent l'Europe contraignent l'Allemagne à sortir d'un isolement de plus quatre décennies.

Mais le congrès du SPD, qui était surtout consacré à la réforme du droit d'asile, a demandé que ces nouvelles missions de la Bundeswehr, l'armée fédérale, soient inscrites expressément dans la Constitution allemande. Les délégués ont

également demandé que le Bundestag (chambre basse du parlement) soit consulté avant qu'une mission à l'étranger soit engagée.

La Constitution allemande, rédigée immédiatement après la défaite nazie en 1949, limite l'action de la Bundeswehr aux seules tâches défensives. Dans son interprétation communément retenue, elle interdit un engagement hors du territoire opérationnel de l'OTAN.

Les délégués du SPD ont cependant refusé d'autoriser l'armée allemande à participer à des opérations de type guerre du Golfe comme le souhaite le chancelier Helmut Kohl. Ils n'ont pas cependant exclu la participation à des missions de rétablissement de la paix à condition qu'elles soient menées directement par l'ONU.

M. Kohl rêve, depuis l'unification, de faire jouer à l'Allemagne un rôle diplomatique et militaire à la mesure de son rang de troisième puissance économique mondiale. Mais, pionnier de la Constitution, il s'est heurté à l'opposition résolue du SPD, dont les voix sont nécessaires pour atteindre la barre des deux-tiers requise au parlement pour tout amendement constitutionnel.

Le SPD accuse M. Kohl d'avoir déjà subrepticement élargi les missions de la Bundeswehr à l'étranger en envoyant des infirmiers et des médecins au sein des contingents de Casques bleus au Cambodge. Il a également envoyé des avions de reconnaissance et un destroyer allemand dans l'Adriatique pour surveiller l'embargo de l'ONU contre la Serbie.

AVIS PUBLICS 985-3344

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-02011-924. LEEDS NECK-WEAR LTD. Demanderesse, vs: 2734-6170 QUÉBEC INC. Défenderesse, le 23 décembre 1992, à 11h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 7012 rue St-Laurent, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: rock en métal noir; système électronique Audi; caisse enregistratrice Victor; 145 ceintures (Alain Delon); 150 chemises de marque Di Berardino de grandeurs différentes; chandails en laine de marque Mapia Sportive Oswalda bruns, de grandeurs différentes; pantalons, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ETUDE VALADE & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 987-7483, Montréal, le 16 novembre 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-005687-921. AMEX BANK OF CANADA, Partie demanderesse, vs: RICHARD DESMARAIS, Partie défenderesse. Le 01 décembre 1992, à 11h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, ou au 87 rue Principale, en la cité de Delson, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: véhicule automobile de marque Volkswagen, Jetta, 4 portes, blanche, et acc.; et autres. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. LORIS LUCIANI, huissier, 352-5172, de l'étude: ALBERTSON & ASS., HUISSIERS, 3, rue St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6. Le 16 novembre 1992.

AVIS DE DÉMISSION AUX: Détenueurs des obligations de la Corporation de Columbiac et Métoux St-Laurent. En vertu d'un acte de fiducie signé par la Corporation de Columbiac et Métoux St-Laurent, portant la date formelle du 1er mai 1974, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, sous le numéro 160208 ainsi qu'au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2524106 et un acte de fiducie supplémentaire signé par la Corporation de Columbiac et Métoux St-Laurent, portant la date formelle du 1er juillet 1975, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, sous le numéro 166933 ainsi qu'au bureau de la division de l'enregistrement de Montréal, sous le numéro 261952. La Compagnie de Fiducie Canada Permanent a été désignée fiduciaire pour le bénéfice des détenteurs des obligations de la Corporation de Columbiac et Métoux St-Laurent, lesquelles obligations sont garanties par l'acte de fiducie et l'acte de fiducie supplémentaire. La Compagnie de Fiducie Canada Permanent et Canada Trust Company ont fusionné pour former une seule corporation portant le nom de La Société Canada Trust.

LABORATOIRE D'OPTIQUE 2020 INC. AVIS est par les présentes donné que la compagnie LABORATOIRE D'OPTIQUE 2020 INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec), demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Date à Montréal, ce 16e jour de novembre 1992. MATHIEU ET ASSOCIÉS, Procureurs de la requérante.

AVIS est, par la présente, donné conformément à l'article 1571 (4) du Code civil, qu'un acte de transport de créances et de dettes de livres présentes ou futures de 2330-1245 QUÉBEC INC., ayant son siège social au 984, rue Daniel à Belleville, Province de Québec, en faveur de CENTRE DE PLOMBERIE ST-JEROME INC. en date du 31 octobre 1992, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, le 2 novembre 1992, sous le numéro 1009663. St-Jérôme, ce 16 novembre 1992. CENTRE DE PLOMBERIE ST-JEROME INC.

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 12h00 le vendredi. Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-019231-922. FOUR-NITURES DE BUREAU DENIS INC. Partie demanderesse, vs: 2759-8028 QUÉBEC INC. (GROUPE FINANCIER MOMENTUM & ASS.), Partie défenderesse, le 30ème jour de novembre 1992, à 10h00, au 2990 Boul. LE CORBUSIER, LAVAL, P.Q., district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: 2759-8028 QUÉBEC INC., saisis en cette cause, consistant en: 4 fauteuils d'attente #901-32; 1 table de conférence #8791630. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MAURICE SIMARD, huissier, 514-682-1921, tél. 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, #5-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-004250-929. FREEFALL CLOTHING CO. LTD. Partie demanderesse, vs: RHEAL LABELLE ET AL, Partie défenderesse. Le 01 décembre 1992, à 10h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, ou au 2220 rue Knox, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Récepteur am/fm; stéréo de marque Sony; tuner de marque Sony; table tournante de marque Sony; et autres. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. LORIS LUCIANI, huissier, 352-5172, de l'étude: ALBERTSON & ASS., HUISSIERS, 3, rue St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6. Le 16 novembre 1992.

ORDRE EST donné à LES CONCESSIONS VAL-FA INC., de comparaitre au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Longueuil, au 1111 boul. Jacques-Carrier Est, à Longueuil, dans un délai de trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis est remise au greffe à l'intention de LES CONCESSIONS VAL-FA INC. Lieu: Longueuil. Date: 12 novembre 1992. YVAN ALLY, Greffier adjoint de la Cour du Québec.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-196453-913 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT MARISA FLORA DI BARTOLO Partie demanderesse c. SANDRINO ANGOTTI Partie défenderesse et RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC Mis-en-cause

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

2863-6777 QUÉBEC INC. AVIS est par les présentes donné que la compagnie 2863-6777 QUÉBEC INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec), demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Date à Montréal, ce 16e jour de novembre 1992. MATHIEU ET ASSOCIÉS, Procureurs de la requérante.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE, NO: 92CR-01531. LE PERCEPTEUR C.M. LASALLE, vs: LEVAC, JOHN ROBERT. Le 30 novembre 1992, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, ou au 188, 8ème Avenue, en la cité de Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif EMERSON; 1 magnétophone VHS HITACHI; 1 téléviseur portatif HITACHI, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 13 novembre 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-011754-918. LES CONSTRUCTIONS TRIFOR INC., demanderesse, vs: LES INDUSTRIES D'ÉBÉNISTERIE MODARBO INC., défendeur. Le 30 novembre 1992, à 10h30 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES DU DÉFENDEUR, ou au 3931, rue LEMAN, en la cité LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux de travail en bois, 4 sections, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 13 novembre 1992.

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

AVIS est par les présentes donné, que par acte de démission en date du 9 novembre 1992, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, sous le numéro 332282 ainsi qu'au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4559122 La Société Canada Trust a démissionné en tant que fiduciaire aux termes de l'acte de fiducie et l'acte de fiducie supplémentaire, dont il est fait référence ci-haut. En vertu de l'article VII (e) de l'acte de fiducie, telle démission devient effective le 15 décembre 1992. SIGNÉ A MONTRÉAL, ce 16e jour de novembre 1992. LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-011754-918. LES CONSTRUCTIONS TRIFOR INC., demanderesse, vs: LES INDUSTRIES D'ÉBÉNISTERIE MODARBO INC., défendeur. Le 30 novembre 1992, à 10h30 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES DU DÉFENDEUR, ou au 3931, rue LEMAN, en la cité LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux de travail en bois, 4 sections, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 13 novembre 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-011754-918. LES CONSTRUCTIONS TRIFOR INC., demanderesse, vs: LES INDUSTRIES D'ÉBÉNISTERIE MODARBO INC., défendeur. Le 30 novembre 1992, à 10h30 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES DU DÉFENDEUR, ou au 3931, rue LEMAN, en la cité LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux de travail en bois, 4 sections, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 13 novembre 1992.

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

AVIS est par les présentes donné, que par acte de démission en date du 9 novembre 1992, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, sous le numéro 332282 ainsi qu'au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4559122 La Société Canada Trust a démissionné en tant que fiduciaire aux termes de l'acte de fiducie et l'acte de fiducie supplémentaire, dont il est fait référence ci-haut. En vertu de l'article VII (e) de l'acte de fiducie, telle démission devient effective le 15 décembre 1992. SIGNÉ A MONTRÉAL, ce 16e jour de novembre 1992. LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-011754-918. LES CONSTRUCTIONS TRIFOR INC., demanderesse, vs: LES INDUSTRIES D'ÉBÉNISTERIE MODARBO INC., défendeur. Le 30 novembre 1992, à 10h30 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES DU DÉFENDEUR, ou au 3931, rue LEMAN, en la cité LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux de travail en bois, 4 sections, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 13 novembre 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-011754-918. LES CONSTRUCTIONS TRIFOR INC., demanderesse, vs: LES INDUSTRIES D'ÉBÉNISTERIE MODARBO INC., défendeur. Le 30 novembre 1992, à 10h30 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES DU DÉFENDEUR, ou au 3931, rue LEMAN, en la cité LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux de travail en bois, 4 sections, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 13 novembre 1992.

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

AVIS est par les présentes donné, que par acte de démission en date du 9 novembre 1992, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, sous le numéro 332282 ainsi qu'au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4559122 La Société Canada Trust a démissionné en tant que fiduciaire aux termes de l'acte de fiducie et l'acte de fiducie supplémentaire, dont il est fait référence ci-haut. En vertu de l'article VII (e) de l'acte de fiducie, telle démission devient effective le 15 décembre 1992. SIGNÉ A MONTRÉAL, ce 16e jour de novembre 1992. LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-011754-918. LES CONSTRUCTIONS TRIFOR INC., demanderesse, vs: LES INDUSTRIES D'ÉBÉNISTERIE MODARBO INC., défendeur. Le 30 novembre 1992, à 10h30 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES DU DÉFENDEUR, ou au 3931, rue LEMAN, en la cité LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux de travail en bois, 4 sections, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 13 novembre 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-011754-918. LES CONSTRUCTIONS TRIFOR INC., demanderesse, vs: LES INDUSTRIES D'ÉBÉNISTERIE MODARBO INC., défendeur. Le 30 novembre 1992, à 10h30 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES DU DÉFENDEUR, ou au 3931, rue LEMAN, en la cité LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux de travail en bois, 4 sections, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 13 novembre 1992.

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

AVIS est par les présentes donné, que par acte de démission en date du 9 novembre 1992, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, sous le numéro 332282 ainsi qu'au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4559122 La Société Canada Trust a démissionné en tant que fiduciaire aux termes de l'acte de fiducie et l'acte de fiducie supplémentaire, dont il est fait référence ci-haut. En vertu de l'article VII (e) de l'acte de fiducie, telle démission devient effective le 15 décembre 1992. SIGNÉ A MONTRÉAL, ce 16e jour de novembre 1992. LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-011754-918. LES CONSTRUCTIONS TRIFOR INC., demanderesse, vs: LES INDUSTRIES D'ÉBÉNISTERIE MODARBO INC., défendeur. Le 30 novembre 1992, à 10h30 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES DU DÉFENDEUR, ou au 3931, rue LEMAN, en la cité LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux de travail en bois, 4 sections, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 13 novembre 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-011754-918. LES CONSTRUCTIONS TRIFOR INC., demanderesse, vs: LES INDUSTRIES D'ÉBÉNISTERIE MODARBO INC., défendeur. Le 30 novembre 1992, à 10h30 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES DU DÉFENDEUR, ou au 3931, rue LEMAN, en la cité LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux de travail en bois, 4 sections, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 13 novembre 1992.

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

ORDRE est donné à SANDRINO ANGOTTI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 105, rue St-Antoine, à Montréal, Qc, salle 2.17, le 23 décembre 1992 à 9h15, suite à la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la requête pour faire déclarer rétroactif le partage des sommes enregistrées à titre du régime des rentes du Québec a été remise au greffe à l'intention de SANDRINO ANGOTTI. Date: 16 novembre 1992. ROCHON PREVOST AUCLAIR FORTIN ET D'ARQUET, Procureurs de la demanderesse.

AVIS est par les présentes donné, que par acte de démission en date du 9 novembre 1992, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, sous le numéro 332282 ainsi qu'au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4559122 La Société Canada Trust a démissionné en tant que fiduciaire aux termes de l'acte de fiducie et l'acte de fiducie supplémentaire, dont il est fait référence ci-haut. En vertu de l'article VII (e) de l'acte de fiducie

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La langue alanguie

1- Pourquoi, quelque part entre Balzac et Jean Chrétien, ne parlons-nous pas spontanément, intégralement, franchement français?

Jean-Luc Gouin

Philosophie, Université Laval, membre de l'Union des écrivains du Québec

Tranquillement notre langue se déconstruit. Développement moins que photographie, cri plutôt qu'analyse, ici, à bâtons rompus et au fil de la plume, le commentaire d'un citoyen ahuri de constater l'aplatissement littéral de notre être collectif (on parlera du pouvoir politique actuel une autre fois...) qu'un demi NON référendaire a d'ailleurs fort bien illustré. Tel le mouvement de la caméra de LeLouch dans ses escaliers de prédilection, nous glissons insensiblement — depuis l'écran télévisuel jusqu'à la rue, par l'antenne radio — de la qualité de la langue à son statut sociologique et enfin politique. L'enchaînement sur pellicule produit parfois plus d'impact que les exégèses les plus finement élaborées. Car en matière de langue, il suffit bien souvent de se donner la peine de regarder et d'écouter.

Depuis la Révolution tranquille, et sans doute le rapport Parent et ses suites, la langue québécoise s'est assurément améliorée dans la syntaxe et le vocabulaire de ses locuteurs. Il faut noter également une certaine évolution positive dans l'acquisition de la structure grammaticale. Sauf que sur le plan de la maîtrise linguistique, comme sur quelques autres hélas, il semble que nous soyons désormais en passe de diluer et, à terme si nous n'y prenons garde, de perdre cet acquis pourtant fondamental à toute société saine, respectueuse de sa spécificité et lucide de son avenir. Bien que la difficulté se fasse insidieuse, je voudrais tout d'abord signifier le phénomène par quelques illustrations en regard à l'inflation des anglicismes, entre autres à la «tivi».

Nombre d'émissions dites de variété (et d'humour) m'apparaissent particulièrement fautives à cet

égard. Lorsque j'écoute les «sketches»(1) de l'équipe des Démon du midi, exemple parmi plusieurs, ou ceux de Samedi PM (non en diffusion cette saison), j'en ai carrément la larme à l'oeil. Et la mort dans l'âme, je me répète: que faisons-nous là? Gare aux erreurs de cible cependant. Incidemment, je porte beaucoup de respect à M. Gilles Latulippe, homme sympathique et d'une amabilité sans failles qui, depuis trente ans, exécute un travail digne d'admiration pour un public preneur d'humour burlesque. D'autre part, Mme Pauline Martin se révèle bourrée de talent et d'une drôlerie intelligente indiscutable. C'est du reste une femme qui a, et avec raison, la coté d'amour du public. Aussi, loin de moi l'idée de leur lancer la pierre.

La maladie de notre langue

Mais voilà. Les humoristes de l'Hexagone (je pense aux Devos, Bedos, LeLuron...) s'expriment exclusivement en français. Les humoristes américains débitent leur boniment dans leur langue. Or, ceux-ci provoquent-ils le rire avec moins de bagou que leurs homologues québécois? Chez nous notamment, Sol (Lécisme de son patronyme?) n'est-il pas la personification merveilleuse d'une folie du langage qui, quoique «triturée» pourrait-il considérer lui-même, se préserve totalement épurée de tout anglicisme? Aussi, j'interpelle par la présente ce type de prestation: Ne nous est-il vraiment pas possible d'être comique en français? Bref, le toaster dilate-t-il la rate plus sûrement que le grille-pain?...

Cette maladie de notre (?) langue m'amène à postuler trois hypothèses susceptibles d'en expliquer l'étiologie:

- 1- Nous manquons profondément d'imagination et comptons dès lors sur le dérisoire pour déridier l'auditoire.
- 2- Nous conservons de façon taci-



La «tivi» québécoise parle mal son français. Comment donc une société peut-elle évoluer si on lui renvoie continuellement l'image de son plus petit commun dénominateur.

te (dans l'inconscient collectif?) la conviction que la langue du...conquérant — sous quelque forme que ce soit — reste indispensable pour qui veut parvenir au succès. Même ici et-entre nous».

3- Nous nous appuyons sur l'idée qu'une langue bâclée demeure l'instrument privilégié pour atteindre le plus grand nombre.

Je doute de la pertinence de la première: pour le chaînon manquant de la faculté de l'imagination, vaudrait mieux repasser. Je laisse la seconde aux junguins. Reste la dernière éventualité. Or, nonob-

stant son ferment quelque peu démagogique, cette conception se révèle terriblement réductrice et surtout stérilisante. Comment une société peut-elle évoluer si on lui renvoie continuellement l'image de son plus petit commun dénominateur (qui d'ailleurs pourrait un jour devenir grand diviseur)? D'autant plus que le français télévisuel demeure la norme quasi absolue pour un large segment de la population, désertant nombreux les salles de cours dès le secondaire.

Mais hélas! on sait que celui-ci ne se bouscule pas au portillon pour

déguster le charme intelligent et la langue châtiée, mais nullement pompeuse, de Mesdames Madeleine Poulin et Anne-Marie Dussault (mes sources médiatiques de prédilection avec Mme Lise Bissonnette du DEVOIR) — dames qu'il m'arrive parfois au demeurant de regarder à la manière d'Aznavour. Par gourmandise.

Le nivellement par le dessous

Goethe écrivait qu'il ne faut pas prendre les hommes comme ils sont, mais comme ils peuvent être. Sans tomber dans l'élitisme, vaut-il mieux sombrer dans la complaisance du court horizon de façon à en «respecter» supposément le dépositaire, ou bien au contraire, et sans missionnariat aucun, appeler les choses simplement par leur nom — français? Mon enfant débute son travail de la parole par des blabla. Le condamnerai-je indéfiniment à ce babil parce que tel est son langage? Soumis à la logique de ce nivellement par le dessous, on finit par parler pied (ou poulet) sous motif que nous en avons tous (le dénominateur...) — des pieds!

Il y a d'autres accrochages concernant le «canadian language» au petit écran francophone. Parmi cent et une choses, un rappel autour du vocabulaire sportif. Je pense en outre au putt et autres eagles sur les greens internationaux qu'on ne semble pas se résoudre à qualifier de coup roulé et aigles sur les verts. Ne serait-ce pas charmant — et naturel — d'entendre les «vrais» de Sport-Plus à TQS nous entretenir d'oiselet et de cheville plutôt que de birdie et de tee?

Des usages impropres perdurent, voire s'amplifient. Telle cette épouvantable Ligne...Nationale que l'on retrouve jusque dans la bouche du respectable Bernard Derome: allez donc ensuite faire comprendre à votre enfant, quoique largement... démocratisée, que c'est là une er-

reur de langage! Nos amis de l'Ouest et du Sud parlent-ils de National Line ou de National League? Curiosité: faute de l'énoncer verbalement on constatera néanmoins, dans le Journal de Québec/Montréal comme au DEVOIR — et à l'écran! — qu'on écrit bel et bien...Ligue.

Il n'y a presque plus personne qui connaît (et pratique) l'accord des «participe passer», même les plus élémentaires. Là-dessus, l'uniformisme passe par la masculinité: Le (ternel) féminin, pluriel de surcroît, est si complexe... Peut-être d'ailleurs est-ce là, par concrescence, fallacieux rejeton de notre anglicité? Il n'y a pas jusqu'aux traductions d'entrevues en bas d'écran, d'autre part, qui ne nous reflètent constamment des erreurs d'orthographe.

Plus prosaïquement, à la maison. Est-ce si effrayant d'identifier un wrench comme étant une clé à molette, et «backer» est-il réellement plus élégant qu'appuyer ou encourager? J'entendais un jeune homme affirmer récemment qu'il préférerait (!) utiliser la crow bar plutôt que le pied-de-biche. Et pourquoi cela? Ça se dit mieux en anglais! En vertu de quel paramètre? Le colonialisme? Ça se dit mieux en cantonais, me disaient également un ami chinois...

Qu'on ne se y méprenne pas. Il ne s'agit aucunement ici — généreuse ou concédante que n'importe — de démarrer une nouvelle croisade dans le but d'«éduquer» un peuple présumément perdu dans ses obscurités oraliennes.

Il s'agit bien ingénuement, triviale entre toutes, cependant incontournable et tristement nécessaire, de poser la question suivante: pourquoi, quelque part entre Balzac et Jean Chrétien, ne parlons-nous pas spontanément, intégralement et, oserais-je dire, franchement français?

Premier de deux textes.
Demain: le français sur les ondes.

Vers une nouvelle évangélisation

Les évêques canadiens font le bilan de 500 ans de christianisme en Amérique et prônent la «lutte évangélique» en faveur de la dignité humaine

Marcel A. J. Gervais

Archevêque d'Ottawa, président et membre du Conseil permanent de la Conférence des évêques catholiques du Canada

(Extrait du message du Conseil permanent de la CECC à l'occasion du 500e anniversaire de l'évangélisation des Amériques.)

Nous sommes souvent portés à oublier les changements incroyables que la découverte des Amériques a provoqués dans la culture européenne. Les deux «nouveaux» continents ont enrichi matériellement l'Europe, et donc modifié son visage. Plus important encore, les relations des Européens avec les peuples autochtones et le développement des sociétés américaines ont finalement obligé l'Europe à redéfinir ses idées et ses idéaux.

La réalité des Amériques a ainsi ouvert les Européens à une vision du monde beaucoup plus large, tout en encourageant l'émigration et l'expansion. Les discussions et controverses sur les relations avec les peuples autochtones, sur l'esclavage des Africains et le traitement qui leur a été réservé par les colons européens ont marqué une étape dans l'évolution de notre conception des droits humains et des responsabilités internationales. Leurs possessions en Amérique et les richesses qu'ils tiraient du Nouveau Monde ont contribué à la croissance des États européens et provoqué l'essor, souvent regrettable, de nationalismes compétitifs.

L'expérience et les réussites des sociétés d'Amérique latine et d'Amérique du Nord ont en partie modelé nos idéaux de démocratie, de tolérance et de liberté religieuse. Les merveilles naturelles et les nouveautés découvertes dans les Amériques ont elles aussi modifié notre sensibilité face à la nature de même que le regard que nous portons sur les êtres humains.

Les Européens n'ont pas été les seuls à profiter de cette évolution du monde; c'est toute l'humanité qui en a bénéficié.

Si l'interaction des Amériques et

de l'Europe s'est inscrite sous le signe de l'enthousiasme, de l'exploration et du progrès, il faut bien reconnaître qu'elle a aussi comporté une part tragique d'intolérance, d'exploitation et de cruauté. Des millions d'Autochtones sont morts des suites de leur rencontre avec les Européens. Certains sociologues estiment aujourd'hui que la population originelle de l'Amérique latine a été décimée au cours des 75 années qui ont suivi l'arrivée de Christophe Colomb. On calcule qu'en 1492, la population des Autochtones en Amérique latine et dans les Antilles s'élevait à environ 100 millions; en 1570, elle ne dépassait pas 10 ou 12 millions.

Même si les Européens d'alors étaient chrétiens, trop souvent leur comportement ne l'était pas. Combien de crimes lamentables de cruauté, d'injustice et d'exploitation ont été alors commis par des administrateurs, des soldats ou des colons qui se réclamaient de l'Évangile! Mais il faut aussi se rappeler du grand nombre de condamnations et d'appels à l'aide, constamment réitérés au nom de l'amour et de la justice par d'autres chrétiens, parfois au prix de l'exil, de l'emprisonnement et même de la mort — autant de formes de témoignages qui continuent, aujourd'hui encore, de fleurir en Amérique latine.

Parmi les nombreux dénonciateurs des injustices infligées aux Autochtones qui ont marqué le 16e siècle, mentionnons Antonio de Valdivieso, évêque du Nicaragua, mort poignardé pour sa critique de l'exploitation et de l'exploitation auxquelles les autochtones étaient soumis.



L'histoire des Amériques, c'est aussi celle du Canada. Une histoire marquée au sceau de la répression des autochtones, que se sont plu à occulter les manuels scolaires.

Mais le plus connu de ces «intrépides combattants de la justice, porteurs de la bonne nouvelle de la paix» aux 16e et 17e siècles est sans doute le dominicain Bartolomé de Las Casas, ami de la famille Colomb et plus tard évêque de Chiapas, au Guatemala. Las Casas a été surnommé «l'apôtre des Indiens» pour son zèle à défendre les droits des autochtones et à préparer les voies à leur libération du joug de l'esclavage.

Le Saint-Siège avait déjà reconnu la réalité de ce «nouveau monde» 1493, dans une bulle du pape Alexandre VI. Il avait voulu assurer que la colonisation se ferait d'une manière aussi pacifique que possible et qu'elle offrirait des conditions favorables à l'évangélisation des peuples autochtones. Il devint bientôt évident, cependant, qu'il fallait examiner de plus près la question de la justice envers ces peuples.

Les missionnaires des 17e et 18e siècles ont aussi reconnu l'importance d'une auto-suffisance économique et politique pour les Autoch-

tones en vue de les protéger des effets les plus néfastes de la colonisation. Leurs divers projets ont trouvé leur forme la plus évoluée et la mieux connue dans les Réductions des Jésuites au Paraguay, bien qu'on retrouve de semblables initiatives dans les missions jésuites au Canada, telles que la mission de Sainte-Marie-des-Hurons. Ces villages, fermés aux colons européens, étaient un effort créateur pour assurer que les peuples autochtones puissent prendre leur place avec dignité et fierté dans les nouvelles sociétés en formation.

L'histoire du christianisme dans les Amériques n'est donc pas une «leyenda negra», sans ombre épopée, mais elle ne rayonne pas d'avantage d'une parfaite auréole de gloire. Si certains évêques et missionnaires se comportaient en défenseurs des droits des Autochtones, certains théologiens et des responsables de l'Église ont soutenu l'exploitation coloniale. Alors que des missionnaires cherchaient à comprendre et à protéger les cul-

tures autochtones, d'autres n'arrivaient pas à reconnaître dans les croyances et les coutumes locales des éléments de la Parole de Dieu.

Aujourd'hui, cinq siècles après l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique, il n'importe plus tant de savoir si la terre est ronde, que de se demander si tout tourne rond sur la terre et à quel point nous sommes responsables de l'état de la planète et des humains qui l'habitent. Une fois

de plus, la réalité américaine remet en question la notion de dignité de la personne et de droits humains. Des millions de Latino-Américains sont de nouveau exploités, contraints à subir diverses formes d'esclavage pour le profit et le prestige des autres. Seulement, cette fois-ci, c'est nous autres en Amérique du Nord qui récoltons souvent les fruits de cette exploitation.

Au Canada, toutes proportions gardées, c'est chez les Autochtones qu'on trouve le plus grand nombre de cas de pauvreté, de toxicomanie, de criminalité, de suicide et d'autres formes de mort violente. Victimes de discrimination et d'intolérance, ils craignent de perdre leur identité et le respect qui leur est dû. Cinq siècles après la déclaration du pape Paul III concernant les peuples autochtones, les Autochtones du Canada commencent seulement à obtenir la reconnaissance de leurs droits.

Notre culture et notre société sont au banc des accusés. Sans aucun sens critique, nous acceptons passivement un système socio-éco-

nomique qui maintient en esclavage notre continent voisin, une tradition politique qui dévalorise et humilie nos peuples autochtones, une culture matérialiste qui conduit à l'égoïsme, la solitude et la passivité.

Mais nous ne devons pas laisser nos échecs présents et passés hypothéquer notre avenir. Pour que l'avenir se démarque du présent, il faut donc mener «une lutte évangélique» en faveur de la dignité humaine. La liberté, la libération et une juste répartition des biens de la création sont les seuls garants d'un avenir plein d'espoir ou, selon les mots mêmes du pape Paul VI, d'une «civilisation de l'amour».

Pour nous Canadiens et Canadiennes, cela implique nécessairement une collaboration soutenue sur le plan international et un effort visant à façonner une société qui soit tolérante, ouverte et juste.

Et notre succès pourra se mesurer aux changements apportés chez nous à la situation économique, politique et sociale des peuples autochtones.

Mais cela ne se réalisera pas s'il n'y a d'abord un changement plus fondamental, c'est-à-dire la reconnaissance de la dignité et des valeurs des autres cultures.

Pour que cette civilisation, celle de demain, ne reste pas un beau rêve, il nous faut créer une nouvelle forme d'évangélisation, porteuse d'un nouvel enthousiasme, de nouvelles méthodes et d'une nouvelle expression.

Cette nouvelle évangélisation doit reconnaître le fait que la majorité des catholiques aujourd'hui ne se compose plus de blancs européens et américains du nord. Elle doit s'adresser à tous les peuples — Africains, Asiatiques, Européens, Américains du nord et du sud, quelles que soient la couleur de leur peau, leur langue ou leur origine ethnique.

En tant qu'Église, nous sommes appelés à nous opposer à tout ce qui va à l'encontre du bien authentique de l'humanité, à opter pour le dialogue et l'écoute universelle et à demander, pour tous, la liberté de religion et le respect de la conscience.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Charlier, Louis-Gilles Francoeur, Jean-Denis Lamoureux, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morin, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veat, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélaïr (responsable), Yves D'Avignon, Paul DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique : Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (responsable), Françoise Brousseau (éditorialiste), Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique : José Boileau, Jean Dion, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); à l'information sportive : Roland-Yves Carignan, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Carliara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alain (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avin, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires).

Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Franco Grenier (secrétaire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Penier, Danielle Ponton, Danielle Rosa, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, Nathalie Tabet. LA PRODUCTION Johanne Brunet, Lynda Di Cesare, Richard DesCormiers, Michael Schneider, Louis Simoneau. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge Césari, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Fousseau, Micheline Ruelland, Olivier Spéciale. LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 2050, rue de Bligny, Montréal, H3A 3M9. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division des imprimeries Quebecor Inc., 612 ouest rue St-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc. située au 775, boulevard Beau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 9859. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général : (514) 535-3333. Le Devoir (USPS - 003708) is published daily by l'imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2V 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.